Bulletin Municipal

2019

Commune de
NEUVY-EN-SULLIAS

n° 34

RETRO CLASSIC AUTO

Carrosserie
Peinture
Petite mécanique

Optique
Pare-brise
Pneumatique

Et rénovation voitures anciennes

10 bis route de Tigy 45510 NEUVY EN SULLIAS
Tél : 02 38 58 10 72

MENEAU GERIN

TERRASSEMENT / ASSAINISSEMENT / TRAVAUX PUBLICS
POSE FOSSE TOUTES EAUX NOUVELLES NORMES
LIVRAISON TOUS VOLUMES : SABLE, GRAVIER, CALCAIRE
RÉFECTION / AMÉNAGEMENT DE COUR, ALLÉE...
ÉVACUATION / NIVELAGE TERRE - DÉMOLITION BRH,
TROU À LA TARRIÈRE - CAROTTAGE À LA SCIE CLOCHE
VIABILISATION TERRAINS - RACCORDEMENT PAVILLONS
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR...

MENEAU GERIN SARL
45510 NEUVY EN SULLIAS - ZAC de la Grande Bourrelière
Tél. 02 38 58 13 10 - Fax 02 38 58 58 21
sarlmeneaugerin@free.fr - www.meneau-gerin.fr

Arts Home Café

Café – Tabac – Journaux – Gaz
Française des jeux - Timbres poste - Point vert

LOTO

Abonnement Presse

EURL ARNAUD COSSET

TERRASSEMENT

06.83.32.67.66
02.38.57.30.09
cosset.terrassement@gmail.com
www.cosset-terrassement.fr

2 rue des Coudreaux
45510 NEUVY EN SULLIAS

SASU VAL DEPANNAGE

Dépannage électro-ménager, électricité
automatisme, plomberie, chauffage,
antennes TV et satellite

02 38 46 53 63
06 11 24 67 28

valdepannage@gmail.com

BASE DE LOISIRS LES AVANT GARDES

www.les-avant-gardes.com
aero-lesavantgardes@orange.fr

Route de Sigloy - Lieu-dit "Les avant-gardes"
45510 Neuvy en Sullias

Le mot du Maire

Sommaire

Renseignements communaux..	p 4
Administration Municipale	p 5
Les Adjoints	p 6 - 7
Assemblées délibérantes	p 8 - 9
Intercommunalité	p 10 - 11
SIAEP Neuvy/Guilly	p 12
Renseignements pratiques	p 13
Tarifs communaux	p 14
Vie sociale	p 15 - 16
Vie communale	p 17 - 18
Vie scolaire	p 19 - 20
Plans de la commune	p 21 - 22
Associations	p 23 - 32
Informations pratiques	p 33 - 35
Divers	p 36
Numéros utiles	p 37
Démarches administratives	p 38 - 39
Un peu de civisme	p 40
Sécurité routière	p 41
Artisans, Commerçants	p 42

Neuvysulliens, Neuvysulliennes,

Recevez mes vœux de prospérité, santé et bonheur pour cette nouvelle année.

J'associe à ceux-ci les élus et les agents municipaux qui, tout au long de l'année, travaillent pour vous apporter les meilleurs services et faire que Neuvy soit un village agréable à vivre.

La construction du groupe scolaire et ses aménagements prouvent que je crois au développement de notre commune.

La garderie du mercredi est aussi un plus pour les parents des jeunes enfants, et donne entière satisfaction.

La bibliothèque communautaire, maintenant en centre bourg offre un choix important de livres et CD pour tous.

Les animations dans notre village sont nombreuses et votre présence lors de ces moments de convivialité serait, pour le monde associatif, un encouragement.

Si vous avez une passion, et que vous souhaitez la partager, n'hésitez pas, nous serons là pour vous aider à créer une nouvelle association.

La municipalité fait le maximum, mais nous devons tous travailler ensemble pour que notre cadre de vie, et la convivialité qui est la marque de fabrique de Neuvy, perdure.

Cordialement,

Hubert FOURNIER

MAIRIE DE NEUVY-EN-SULLIAS

2 Place de l'Église 45510 Neuvy-en-Sullias

☏: 02.38.58.02.17 🖷: 02.38.58.14.68
e-mail: mairie.neuvy@orange.fr *site: http://www.neuvy-en-sullias.fr/*

Horaires d'ouvertures du secrétariat:

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi** de 9h00 à 12h00
- **mardi et vendredi** de 14h00 à 18h00
- **samedi** de 10h00 à 12h00
- **Fermé le mercredi**

Secrétaire: Nadine MENEAU
Adjoint administratif 1ère classe: Blandine BEUGNON-PERNIN
Christelle BONNICI

Monsieur le maire, reçoit uniquement sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX

SALLE POLYVALENTE…… . 02.38.58.02.71

RESTAURANT SCOLAIRE…….. 02.38.58.02.71

Responsables: Renée GAUTHIER - Yvonne DEROUET

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE……. 02.38.57.32.89

Accueil périscolaire des maternelles et primaires
Horaires: (les jours d'école)
Le matin de 7h15 à 8h20
Le soir de 16h00 à 18h30
Responsables: Isabelle JUCHET, Carole PICARD, Patricia OLANIER

AIDE AUX DEVOIRS……. …….. 02.38.58.02.17

Responsables: Guilène MONTENON ,Christelle BONNICI, Béatrice NIZON

LOCAL TECHNIQUE ……..…. 02.38.58.13.32

Christophe BLONDEAU Gaëtan BAUDU… **06.24.44.71.66**

SERVICE DES EAUX……... 02.38.58.02.17

Fontainier: Christophe BLONDEAU……. **06.13.70.01.27**

Tout changement de propriétaire doit être signalé au fontainier afin que ce dernier puisse faire le relevé de compteur.

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE PUBLIQUE ÉPONA
Direction : 02.38.63.30.63
Ecole primaire : 02.38.58.17.21

1, rue des Écoles
45510 Neuvy en Sullias

Directrice: Laurence CHAPOTAT
ec-neuvy-en-sullias@ac-orleans-tours.fr

COLLÈGE « LA SOLOGNE » DE TIGY

10, rue du Château d'eau 45510 Tigy

Principal: Mme VENARD…… **02.38.58.16.58**
Fax : **02.38.58.09.84**
http://clg-la-sologne-tigy.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/
mail: ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr

Inspection de l'Éducation Nationale

6, rue de l'Égalité
45110 Châteauneuf sur Loire……**02.38.46.23.64**

Maire : *Hubert FOURNIER*

Adjoints : *Jean-Claude LUCAS*
André DEROUET
Sandrine CORNET

Conseillers municipaux :

Edwige BLANCHARD, Sandrine BIARD-BOBIN, Josiane BORNE, Sylvain DELAGE, Jean-Marie DELANNOY, Émilie GUYOMARCH, Cédric MENEAU, Alain POMMIER, Sylvie RIGARD, José SAMPEDRO

Attributions des adjoints

- **Jean-Claude LUCAS**
  Délégué aux affaires générales
- **André DEROUET**
  Travaux , Services techniques
- **Sandrine CORNET**
  Budget, Culture/fêtes/ communication

Les commissions

- **Actions Sociales**
  MM. FOURNIER, LUCAS , BIARD-BOBIN, BLANCHARD, GUYOMARCH, POIGNARD, RIGARD, ROUCHER
- **Affaires Scolaires / Périscolaires**
  MM. FOURNIER, LUCAS; BIARD-BOBIN, SAMPEDRO
- **Appels d'Offres :**
  MM. FOURNIER, LUCAS,DEROUET, POMMIER, DELAGE, DELANNOY, SAMPEDRO
- **Association Foncière (AFR) :**
  MM. ALLAIRE, DEROUET
- **Bassin du Loiret :**
  MM. ALLAIRE, DEROUET
- **Caisse des Écoles :**
  MM. FOURNIER, LUCAS , BIARD-BOBIN,BLANCHARD, SAMPEDRO
- **Carrière:**
  Tout le Conseil Municipal
- **Communauté de Communes Délégués Communautaires**
  MM. FOURNIER, CORNET
- **Communauté de Communes Impôts**
  MM. DEROUET, LUCAS, MENEAU, POMMIER
- **Culture/Fêtes/Communication :**
  MM. FOURNIER, CORNET, BIARD-BOBIN, BORNE, DELAGE, DEROUET, GUYOMARCH, LUCAS
- **Élections :**
  MM. FOURNIER, LUCAS, BORNE, DELAGE, GUYOMARCH
- **Finances - Budget :**
  MM. FOURNIER, LUCAS, CORNET, DELANNOY, DEROUET, MENEAU, POMMIER, RIGARD, SAMPEDRO
- **Impôts :**
  MM. FOURNIER, LUCAS, ARLICOT, GIRARD, MAROIS, MENEAU, POIGNARD, POMMIER A., ALLAIRE, BLANCHARD, DELAGE, DEROUET, PETIT, POMMIER T.
- **Pays Sologne Val Sud:**
  MM. LUCAS, DEROUET
- **SICTOM :**
  MM. LUCAS, DEROUET
- **Syndicat des Eaux :**
  MM. MENEAU, BRAGUE, AUBIER, CHAUVEAU, FOURNIER, LUCAS, POMMIER, ROBERT
- **Travaux :**
  MM. FOURNIER, DEROUET, DELAGE, DELANNOY, LUCAS, MENEAU, POMMIER, SAMPEDRO
- **Urbanisme :**
  MM. FOURNIER, LUCAS, BORNE, CORNET, DELAGE, DEROUET, GUYOMARCH, MENEAU, POMMIER, RIGARD

Organigramme des Services Municipaux

AGENTS DE SERVICE
Isabelle BEAULANDE
Yvonne DEROUET
Renée GAUTHIER
Madeleine HOARAU
Guilène MONTENON
Patricia OLANIER
Carole PICARD
Sophie LABBE

SECRÉTARIAT DE MAIRIE
Nadine MENEAU
Blandine BEUGNON-PERNIN
Christelle BONNICI

SERVICE TECHNIQUE
Gaëtan BAUDU
Christophe BLONDEAU
Suleyman KARAKA

Aide aux Devoirs
Guilène MONTENON
Christelle BONNICI
Béatrice NIZON

CANTINE SCOLAIRE
Renée GAUTHIER
Yvonne DEROUET
Madeleine HOARAU

ATSEM
Béatrice NIZON
Christelle BONNICI
Isabelle JUCHET

Accueil Périscolaire
Carole PICARD
Patricia OLANIER
Isabelle JUCHET

Les Adjoints

M. LUCAS
Jean-Claude

1er Adjoint
au Maire,
(Affaires générales)
Affaires scolaires
Personnel communal

M.DEROUET
André

2ème Adjoint
au maire,
Travaux, PAVE
(Plan d' Accessibilité à la Voirie
et des Espaces publics)

Vie scolaire
La 1ère phase du projet d'extension de l'école maternelle est terminée. Le déménagement dans les nouveaux locaux a eu lieu à la Toussaint. Les enfants, les Atsem et les enseignantes sont satisfaits : luminosité, fonctionnalité et confort supplémentaires. Les travaux de rénovation et transformation de l'ancienne maternelle en dortoir sont en cours depuis décembre, fin prévue en Avril.
Les travaux d'aménagement de la cour en concertation avec les enseignants sont à l'étude , ils pourraient être réalisés pour la rentrée de septembre 2019 en fonction des subventions que la commune pourra obtenir.
Le revêtement du parking est réalisé, les parents d'élèves apprécient, aussi je les engage à faire preuve de civisme en roulant très lentement pour la sécurité de leurs enfants.

L'ASLH (accueil de loisirs)
Très bonne fréquentation de l'accueil du mercredi avec une moyenne de 30 enfants, encadrés par 4 animatrices, l'ambiance est excellente, les enfants sont très contents des activités proposées.

SICTOM
Les réunions sont difficiles, houleuses et l'intervention des gendarmes parfois requise, l'association contre la redevance incitative empêchant le président de prendre la parole.
La déchèterie de Tigy fermée, est remplacée par celle de Vienne en Val nouvellement construite.
Projet d'une nouvelle déchèterie à Sully sur Loire pour 2019. Pour 2019, les tarifs de la redevance incitative sont inchangés.

PAYS SOLOGNE VAL SUD
Le pays est dissout au 31 décembre 2018 ,les compétences reprises par la Communauté de communes Val de Sully et son PETR Foret d'Orléans-Loire-Sologne.

PERSONNEL COMMUNAL
Je remercie le personnel communal pour son dévouement et sa disponibilité notamment durant les vacances de Toussaint pour le déménagement de notre école maternelle dans ses nouveaux locaux.

Neuvysulliennes, Neuvysulliens, je vous souhaite mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite à vous et à vos familles.

L 'année 2018 fut une année bien remplie au niveau des travaux.
Fin des travaux de la première phase de l'école Maternelle

Parking de l'école environ	74964€
Changement de la porte de l'école primaire	4300€
Changement d'une porte salle des fêtes	4950€
Clôture route de Sigloy	9200€
Agrandissement terrain de pétanque	4000€
Achat d'un broyeur	12000€
Aménagement R de Loisirs (jeux….)	2000€

A cela on peut ajouter des travaux de voirie : réfection de la 2ème partie rue du Gué Pénillon, réfection rue des Beauvinières pour un coût de **36616,86€**

Concernant l'assainissement nous avons confié à la SAUR via une DSP la gestion du réseau d'assainissement et de la station d'épuration depuis Mars 2018.
Si vous constatez un problème sur le domaine public, merci d'en informer la Mairie , en attendant de recevoir le courrier de la SAUR qui vous donnera les numéros à joindre en cas d'incident.

J'adresse mes remerciements aux agents techniques pour leur travail et vous souhaite à tous une excellente année 2019.

Mme CORNET
Sandrine
3ème Adjointe
au maire,
Conseillère communautaire
Culture/Fêtes/Communication,

En ce début d'année je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux ainsi qu'à vos proches. Je vous souhaite une année heureuse, et qui vous permette de réaliser vos projets tant à titre personnel que professionnel.

Concernant la vie de notre commune, 2018 a permis de réaliser de nombreux projets en maintenant un budget équilibré selon les règles de gestion des collectivités. Bien entendu ces projets ne sont réalisables que parce que l'on peut bénéficier de certaines subventions, nos moyens propres n'étant pas extensibles.

Concernant la communauté de communes Val de Sully, la part des actions que nous menons est de plus en plus importante, certains se diront peut être que c'est loin de nos préoccupations, que cela ne concerne pas notre village, mais ce n'est pas le cas.

En effet la communauté de communes œuvre pour harmoniser et développer les services afin que chaque commune du territoire puisse en bénéficier et ce, dans les mêmes conditions.
Nous avons pu le constater avec l'ouverture en Septembre dernier de l'accueil ALSH ou une trentaine d'enfants de nos communes de Neuvy et Guilly est accueillie chaque mercredi.
Nous le voyons encore lors de l'établissement de la saison culturelle 2019, très riche en événements de toute sorte (théâtre, cinéma, concert, expos…) ou Neuvy a le privilège « d'ouvrir le bal » avec un concert dès le 11 Janvier .
Vous me direz oui mais ce ne sont que des loisirs ...certes mais cela fait partie de notre quotidien, des activités auxquelles chaque habitant de notre territoire peut accéder.

La communauté de communes c'est aussi le projet de territoire, qui après 10 mois d'existence, a vu se concrétiser des actions telles que des aides financières ou matérielles à l'installation pour les petites entreprises ou les artisans, le soutien au commerce local de proximité via la mise en place d'une union commerciale au périmètre de la communauté de communes.
Le projet de territoire traite également des sujets liés au logement, au développement du tourisme, au numérique, au développement de l'offre de santé, au maintien des personnes âgées à leur domicile….
Comme vous le voyez le champ des possibles est vaste et nécessite beaucoup de concertation entre les organismes compétents, les élus et les acteurs économiques du territoire.

Parmi les actions déjà mises en œuvre, le maillage du réseau des bibliothèques est un exemple concret. Dans chaque commune, la gestion de la bibliothèque est maintenant assurée par la communauté de communes, en soutien des bénévoles toujours présents localement.
Je contribue à ma mesure, à plusieurs chantiers menés par la communauté de communes, et tiens informé l'ensemble du conseil municipal des actions en cours.

Pour revenir à Neuvy proprement dit , nous avons répondu aux quelques idées déposées dans la boité prévue à cet effet : au cours de l'année, nous avons amélioré l'aménagement de l'R de loisirs notamment par l'installation de jeux supplémentaires pour les plus jeunes; nous avons remis des bancs dans le parc de l'abbé Machard , le projet d'accueil de loisirs a vu le jour , reste la « boite à livres » . C'est un projet qui me tient particulièrement à cœur, nous avons récupéré une ancienne cabine téléphonique en état , la notre étant trop dégradée, les services techniques vont l'aménager et l'installer très prochainement, cela aura pris plus de temps que je ne l'imaginais, mais bientôt chacun pourra y déposer les livres qui encombrent ses étagères et ainsi faire voyager les mots vers d'autres passionnés.

Pour compléter mes propos , les 10 et 11 août 2019 nous vous donnons rendez-vous à l'occasion du 1er Comice Agricole de la Communauté de Communes du Val de Sully où il sera question d'agriculture, de valorisation des terroirs et des savoirs faire de nos 19 communes.
Chacune d'entre elles sera présente. Si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, participer à l'organisation, vous pouvez contacter le comité d'organisation aux coordonnées suivantes : ***comicevaldesully2019@gmail.com ou 06 08 63 63 55***

SESSIONS DE LA COMMUNE

Session du 16 Février 2018

- Changement de nom pour la zone d'activité , proposition retenue : Zone d'activité de Neuvy
- Clôture du terrain bordant la route de Sigloy et pose d'un nouveau portail, montant des travaux : 10 000€.
- Pas de suite donnée à une proposition de prestation de balayage des rues , les demandes seront ponctuelles .
- Devis travaux salle polyvalente à revoir.
- Acquisition d'un logiciel pour l'envoi des documents au contrôle de légalité. Cout d'environ 1800€ HT pour 3 ans.
-Emprunt pour les travaux de réhabilitation et extension de l'école maternelle: d'une part 260 000€ sur 20 ans ainsi qu'une emprunt relais de 150 000€ sur 36 mois.
- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget.
- Modification d'autorisation de programme.

Demandes de subventions étudiées.

Session du 23 Février 2018

- Attribution de la délégation de service public pour l'assainissement.

Suite à la réunion de la commission DSP du 08 Novembre 2017 pour l'ouverture des plis et l 'étude des propositions, la société SAUR a été retenue.

Session du 16 Mars 2018

- Le conseil a pris connaissance d'une réclamation déposée par M Cabourdin qui concerne les dommages occasionnés sur un chemin .
- Désignation des personnes représentant Neuvy à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées: Mme Sanchez, M Aubier, M Derouet.
- Motion de soutien pour le projet de zonage « zone défavorisée »
- Motion de soutien en faveur du maintien du Centre Medico Psychologique à Sully sur Loire.
- Révision loyer municipal du salon de coiffure, du local infirmier, de l'épicerie.
- Etude demandes de subventions pour des associations sportives hors communes pour les adhérents de Neuvy : concerne 72 jeunes .
- Signature de convention de participation pour la classe ULIS d'Ouzouer sur Loire.
- Présentation du projet de centre de loisirs.
- Mme Bobin-Biard sera référente pour la fête du village.
- Etude de la proposition de la ligérienne pour l'aménagement du futur plan d'eau
- Devis accepté pour Ecomouton : 4740€ pour 1 an.

Session du 13 Avril 2018

- Approbation des comptes de gestion 2017 pour la commune et l'assainissement.
- Approbation des comptes administratifs2017 pour la commune et l'assainissement.
- Affectation des résultats de l'exercice 2017 pour la commune et l'assainissement.
- Budgets primitifs 2018 pour la commune et l'assainissement adoptés.
- Fixation des taux de la fiscalité directe pour 2018.

Session du 20 Avril 2018

Décision d'organiser l'opération Neuvy Propre le samedi 2 Juin.
Devis pour un éclairage public solaire accepté pour l'impasse des Druides pour 9450 €.
Devis travaux de voirie pour un total de 30514,05 €HT pour la rue des Beauvinières et la rue du Gué Pénillon.
Devis accepté pour le curage des fossés sur la route de Sgloy pour un montant de 480€.
Proposition de devis pour l'agrandissement du terrain de pétanque pour un montant de 3900 € TTC.
- Avis favorable pour l'opération brioches avec l'ADAPEI.
- Point d'avancement sur le projet de centre aéré.
- Accord pour subvention de 1359€ pour l'UNA du secteur de Tigy;
- Subvention pour 5 enfants adhérents à l'association de tennis de table de Férolles.
- Modification d'un point de règlement du restaurant scolaire.
- Création d'un poste pour accroissement saisonnier d'activité .

Session du 18 Mai 2018

- Motion de soutien au déroulement des épreuves hippiques à Lamotte Beuvron dans e cadre des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.
- Le recensement de la population aura lieu du 17 janvier 2019 au 16 Févier 2019.
- Appel à candidature pour le recrutement de 3 agents recenseurs.
- Mme Nadine Meneau est désignée coordinatrice communale.
- Organisation du 14 Juillet.
- Décision d'acheter des jeux et équipements pour l'R de loisirs

Session du 29 Juin 2019

- Remerciements pour des subventions accordées
- Devis demandé pour le repas offert par la commune aux aînés.
- Révision du loyer du logement communal.
- Validation de divers devis pour de l'achat de matériels et des travaux pour un montant total de 28 593€ HT.
- Confirmation de l'intervention de l'EPFLI Cœur de France pour l'acquisition de biens situés sur la commune pour un montant de 215 000 € avec modalités de portage foncier pour 12 ans , annuités constantes.
- Le conseil a pris connaissance de l'obligation de désignation d'un délégué à la protection des données dans le cadre du règlement général européen de la protection des données (RGPD).
- Rectification des horaires de l'aide aux devoirs
- Pétition rue de la lande concernant la circulation: la commission travaux se déplacera.

Session du 7 Septembre 2018

- Mandat au centre de gestion de la fonction publique territoriale pour le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance statutaire.
- Cession d'actions de la société publique Ingenov 45 au profit du conseil départemental du Loiret.
- Point sur les travaux ; salle des archives, agrandissement du parking de l'école, circulation rue de la Lande, stationnement route départementale, chemin du Gilloy, arrêt de bus lotissement Hauts de Mont.
- Point sur l'organisation de la fête du village.

Session du 18 Octobre 2018

- Modifications statutaires :
Prises de compétences par la communauté de communes du Val de Sully :
Financement du contingent du service départemental d'incendie et de secours
Fourrière animale des communautés de communes du Loiret
- Projet école numérique ; subvention à hauteur de 50%.
- Devis présentés pour un vidéo projecteur interactif et 10 ordinateurs portables ou tablettes pour un montant de 7000€.
- Devis de 2728,51€ TTC pour l'installation d'un serveur informatique .
- Date de remise des colis de noël fixée au samedi 22 décembre de 10h à 12h.
- Désignation du délégué RGPD : Mme Cornet Sandrine
- Rapport de la CLECT
- Accord de subventions pour 3 enfants scolarisés à la MFR de Chaingy pour un montant de 150€.
- Maintien de la taxe d'aménagement pour 2019 à un taux de 4%.
- La rando de l'espoir pour le téléthon aura lieu le 4 décembre pour Neuvy.
Information de la recherche d'une structure pour installation d'un couple pour un élevage ovin.
- Le 4 décembre aura lieu le gouter de Noël pour les enfants de l 'école ainsi que la remise d'un cadeau individuel.
- Projet d'achat d'un cinémomètre par la gendarmerie de Jargeau qui envisage de demander la participation financière des communes.
- Information ateliers d'artistes les 20 et

Session du 23 Novembre 2018

- Révision tarifs assainissement dans le cadre de la DSP.
- Révision des tarifs communaux
- Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin municipal inchangé.
- Prime de noël pour le personnel communal inchangée.
- Révision du loyer du salon de coiffure.
- Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget pour la commune.
- Dissolution du pays Sologne Val Sud .
- Mandat au centre de gestion pour la procédure de passation d'une convention de participation pour la protection sociale complémentaire.
- Classe de mer 2019 , prise en charge par la commune du tiers du reste à charge pour les familles soit 124 € par enfant.
- Signalisation de vitesse excessive rue de Mont et rue du Gué de Mont.
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps plein.
- Redevance Enedis d'occupation du domaine public.
- Ecole numérique : accord pour commande du matériel.
- Cérémonie des Justes le 2 Décembre.

Session du 21 Décembre 2018

- Besoin de retirer 6 canalisations au niveau de l'ancienne école maternelle pour cause d'amiante : 9924€ TTC.
-dépôt des dossiers de subventions au plus tard le 25 janvier pour aménagement de la cour d'école.
- 2 devis reçus pour la climatisation du secrétariat de mairie et la salle du conseil, étude pour voir réalisable au budget 2019.
- Un courrier sera adressé au garage Evasion Autos pour mise en œuvre d'une convention d'occupation du domaine public moyennant une participation financière.
- Montant des travaux porte de la sacristie 1490,40€ pris en charge 50/50 mairie, paroisse.
- Subvention accordée pour 3 élèves en MFR , 50€ par enfant.
- révision tarifs assainissement suite DSP.

SESSIONS DU SYNDICAT DES EAUX

Session du 9 Avril 2018

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017
- Budget primitif 2018
- Tarifs de l'eau 2018-2019

Session du 26 Novembre 2018

- Indemnité conseil du receveur municipal à un taux de 70%.Pas d'indemnité de budget.
- Autorisation de dépenses d'investissement avant le budget.
- Admissions en non valeurs pour la somme de 3140,08€
- Questions diverses

SESSIONS DU C.C.A.S.

Session du 2 Février 2018
-Demande d'aide financière

Session du 13 Avril 2018
- Approbations des comptes de gestion et administratif 2018
- Affectation des résultats
- Budget primitif 2018.

Session du 12 Juillet 2018
- Etudes de diverses demandes d'aides financières.

Session du 08 Août 2018
- Etude de demande d'aide financière.

SESSIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Session du 13 Avril 2018

- Approbation des comptes de gestion et administratif 2017.
- Affectation des ressources
- Budget primitif 218

1 semaine en Val de Sully

La Communauté de communes est à vos côtés pour vous faciliter la vie, vous proposer des services et des activités. En 2017, Sophie vous présentait son agenda, cette année c'est son mari : Amir !

Lundi

Appeler le 02 38 35 05 58 et prendre RDV avec le service **développement économique pour l'extension de mon entreprise**.

Mardi

Aller au **conseil communautaire à Bonnée (28 route de Bordes) à 18h30** : vérifier l'ordre du jour sur **www.valdesully.fr**

Mercredi

Accompagner Alice à **La P'tite Escale (32 rue du coq à Sully) à 9h.**

Temps de détente, jeux, échanges avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance.

Intercommunalité

Jeudi

Inviter Sophie au **cinéma Le Sully : séance art & essai à 20h30**.

Penser à faire garder Alice un peu plus tard : après il y a parfois un débat autour du film.

Vendredi

Soirée détente, au programme : sport, sauna, hammam, bain bouillonnant jusqu'à 22h au **Centre aquaforme Val d'Oréane à Dampierre en Burly** !

Samedi

Nos copains parisiens viennent dîner.

Récupérer Sophie au travail et aller faire les courses chez les **commerçants locaux** toujours prêts à nous conseiller ou réserver au **restaurant** dans le coin. A voir !

À 2 pas de chez moi !

■ 11 janvier à 20h30
à la salle polyvalente

■ La POLICE intercommunale
Si besoin, appelez le 02 38 35 30 89

Dimanche

Balade dominicale dans des beaux coins atypiques sologgnots : passage à l'**Office de Tourisme** en premier pour nous donner des idées.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY | 28 route des Bordes 45460 Bonnée
02 38 35 05 58 - www.valdesully.fr

Accueil de loisirs

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

Depuis septembre 2018, La Communauté de communes élargit ses services aux familles :

6 accueils sont ouverts le mercredi, dont 2 nouveautés 1 accueil de loisirs à Sully sur Loire et à Neuvy en Sullias.
Ces accueils sont ouverts pour toutes les familles de Neuvy, de Guilly et de toutes les communes du territoire.

ALSH Neuvy en Sullias :
1, rue des Ecoles (7h15-18h30)
Directrice : Florence
Animatrices : Carole, Iliana et Laura

Inscription en ligne pour les mercredis de janvier à juin 2019

Informations, Tarifs et inscriptions à la Communauté de communes Val de Sully :
www.valdesully.fr
02.38.35.05.58
secretariat.enfance@valdesully.fr

Le Relais Petite Enfance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

Le relais petite enfance du Val de Sully est un service d'accompagnement destiné :
- aux familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s)
- aux parents recrutant un professionnel de la petite enfance en accueil individuel
- aux assistants maternels agréés
- aux gardes à domicile

Cet objectif de soutien est proposé lors :
- d'actions collectives : ateliers d'éveil, manifestations ponctuelles, principalement organisés les matins
- d'actions individuelles : lors de permanences par l'accueil individuel du public, sur rdv de préférence, par téléphone /internet

Les Horaires :
- ateliers d'éveil : lundi, mardi, jeudi et vendredi matin (1 fois sur 2 à Neuvy).
- permanences : lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h et vendredi de 13h30 à 16h30

Pour nous contacter :
Relais Petite Enfance
32 rue du Coq
45600 Sully sur Loire
Tel : 02.38.36.69.09
relais.enfance@valdesully.fr

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable **Neuvy / Guilly**

Cédric MENEAU
Président

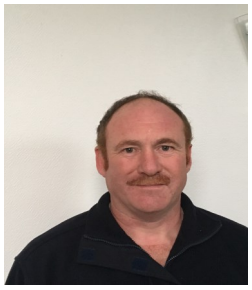

Christophe BLONDEAU
Fontainier

06.13.70.01.27

Les membres: MM FOURNIER Hubert, POMMIER Alain, LUCAS Jean-Claude, AUBIER Pascal, CHAUVEAU Christophe, ROBERT Patrick

TARIFS EAU

La facturation d'eau sera établie à partir d'une consommation réelle, à laquelle s'ajoutera :

* une part fixe (location et accès au réseau) destinée à financer les programmes de travaux d'entretien des réseaux, du château d'eau, des branchements .

* Redevance consommation domestique

Cette taxe est
reversée intégralement à l'Agence de l' Eau Loire Bretagne.

Prix applicables du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019

Part fixe (location et accès au réseau)	25.00€
Tarif unique (le m 3)	1.00€
Redevance consommation domestique le m³. (Redevance Lutte contre la pollution des eaux)	0.230€
Attente eau……	14.00€
Attente assainissement……	16.98€
Branchement assainissement……	1124.55€

Le syndicat assure une gestion interne de la production et de la distribution de l'eau sur nos deux communes de Neuvy en Sullias et Guilly.

Des travaux sont réalisés régulièrement tout au long de l'année pour l'entretien et en prévention de fuite.
Pour les habitants de Neuvy qui sont raccordés au réseau d'assainissement collectif un changement de facturation va avoir lieu cette année.

Cela est lié au choix de passage en DSP (Délégation de Service Public) par la Mairie pour la partie assainissement.
Le Syndicat continuera de facturer la consommation d'eau ainsi que les taxes, la partie assainissement sera facturée par la SAUR , sur la base des relevés de notre fontainier.

Nous vous rappelons que si vous quittez votre logement, il faut impérativement venir en Mairie pour demander un relevé de votre compteur , et nous communiquer votre nouvelle adresse pour l'envoi de votre arrêt de facturation.

Si vous ne le faites pas , et que le nouvel occupant du logement non plus, vous risquez de recevoir une facture qui ne correspondra pas à votre consommation exacte, et donc cela risque de vous créer des désagréments.

Nous restons à votre disposition pour toute question .

En cas de fuite d'eau sur le domaine public ou en domaine privé avant votre compteur , vous devez contacter le fontainier au **06.13.70.01.27**

EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT
PRÉVENIR
LA MAIRIE DE NEUVY EN SULLIAS
AU 02.38.58.02.17

Rémi - Région Centre-Val de Loire, votre nouveau réseau de transports

ligne 7A

NEUVY-EN-SULLIAS ORLÉANS
ORLÉANS NEUVY-EN-SULLIAS

DÉPART NEUVY (ne passe pas par La Source)	RETOUR (ne passe pas par La Source)
6H20 Les Hauts de Mont **6h25** École *arrivée* *7h30 gare routière*	**12h30** Gare routière *Arrivée* *13h31 École* *13h32 Les Hauts de Mont*
7h05 les Hauts de Mont **7h10** École *Arrivée* *8h30 gare routière*	**17h30** gare routière *Arrivée* *18h40 École* *18h41 Les Hauts de Mont*
14h12 les Hauts de Mont **14h15** École *Arrivée* *15h22 gare routière*	**18h30** Gare routière *Arrivée* 19h30 *École* 19h33 *Les Hauts de Mont*

AGENCE POSTALE DE TIGY

34 route de Sully
45510 Tigy……36 31

NOUVEAUX HORAIRES

- **Fermé le Lundi**
- Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
  9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Samedi : 9H-12H

Départ du courrier :

La semaine: 15h15
Le samedi: 12H00

ORDURES MÉNAGÈRES

SICTOM
Rue St Barthélémy ZI St Barthélémy
45110 Châteauneuf/Loire
02.38.59.50.25 02.38.59.56.60

Le ramassage s'effectue le lundi à partir de 12h00

CONTAINERS COLLECTIFS

Papier, verres, plastiques:
- Rue du Guévier au local communal
- Route de Sigloy à l'entrée du stade
- Rue des Genêts (lotissement des Hauts de Mont)

Vêtements
- Rue du Guévier au local communal

OUVERTURES DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE **A VIENNE EN VAL**
Rue du Val
ZA Saint-Germain

- Mardi et samedi:
  de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
- Mercredi du 1er avril au 31 octobre:
  de 13h00 à 17h00
- Jeudi: fermée
- Vendredi:
  de 13h00 à 17h00

Déchetteries de Châteauneuf sur Loire, Jargeau

- Mardi, mercredi, vendredi, samedi :
  9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
- Lundi, Jeudi
  13h00 à 17h00

Déchetterie de Sully sur Loire
- Mardi, mercredi, vendredi, samedi
  9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
- Jeudi
  13h00 à 17h00

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Habitants de la commune:

Pour 24h (de 9h à 9h) ……..Tarif été….. 227.00€
Tarif hiver.. 239.00€
Pour 48h …….. …… Tarif été….. 399.00€
(de 9h le samedi à 9h le lundi) Tarif hiver.. 419.00€

Habitants hors commune:

Pour 24h (de 9h à 9h) ……..Tarif été….. 369.00€
Tarif hiver.. 380.00€
Pour 48h …….. …… Tarif été….. 538.00€
(de 9h le samedi à 9h le lundi) Tarif hiver.. 565.00€

Location de la cuisine de la cantine…… 65.00€
(avec traiteur - en plus de la location de salle)

Pour toute réservation …. Caution de 500.00€

Période été: du 1er avril au 30 septembre
Période hiver: du 1er octobre au 31 mars

BARNUM

Location avec livraison, montage et démontage
Il faut impérativement 2 personnes en plus du personnel communal. En cas d'absence de per sonnes, il sera facturé une somme forfaitaire de 50.00€ en plus du tarif de location

Barnum de 5m x 12 m ……..……..210.00€
Barnum de 5m x 8m ……..150.00€
Caution …….. 460.00€
(Montage le vendredi, démontage le lundi, avec les employés communaux)

R' DE LOISIRS

Habitants de la commune:

Location 1 journée ……..200.00€
Location week-end …… 300.00€
Montant de la caution…… 500.00€

Habitants communes de la Comcom du Sullias:

Location 1 journée ……..300.00€
Location week-end …… 450.00€
Montant de la caution…… 500.00€

Habitants hors commune:

Location 1 journée ……..400.00€
Location week-end …… 600.00€
Montant de la caution…… 500.00€

Associations hors commune:

Location 1 journée ……..300.00€
Location week-end …… 500.00€

RESTAURANT SCOLAIRE

1er enfant d'une même famille……. 3.50€
2ème enfant d'une même famille…….. 2.98€
3ème enfant d'une même famille…….. 2.61€
Repas occasionnel…….. ... 4.12€
Repas adulte……. 5.62€
Menus à télécharger sur le site de la commune

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Accueil du matin de 7h15 à 8h20……... 2.00€
Accueil du soir de 16h00 à 18h30……... 4;00€
Accueil Garderie soir 1 de 17h à 17h15 2;00€
Accueil Garderie soir 2 de 17h15 à 18h30 2.00€
Forfait matin et soir 5.00€
Temps passé à la garderie après l'aide aux devoirs 2.00€
Forfait Aide aux devoirs + temps à la garderie le soir 4,50€

Réservation à télécharger sur le site de la commune

AIDE AUX DEVOIRS

L'heure 2.50€

TARIFS ASSAINISSEMENT

La facturation d'assainissement sera établie à partir de la consommation d'eau, à laquelle s'ajoutera la taxe de modernisation
Tarifs en vigueur du **01/07/2018 au 30/06/2019**

(Cette taxe ne concerne pas la station d'épuration et est **reversée intégralement à l'Agence de l' Eau Loire Bretagne.**

Partie fixe Commune …….. 43,00€
(accès au réseau d'égout)

Rejet 500 premiers m³, part Commune 0,43€
Taxe de modernisation le m³ 0.180€
(Redevance modernisation des réseaux de collecte des eaux usées)

A ces tarifs s'ajouteront ceux de la SAUR

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Caveau (cinquantenaire)……..123.00€
Cavurne + emplacement……...345.00€
Règlement téléchargeable sur le site de la commune

<u>Nos agents recenseurs :</u>

M. Gilles Targé

Mme Marie France Bec

Mme Guyomarch Marion

L'UNA RECRUTE
Donnez du sens à votre vie

professionnelle !

Aide à domicile
Secteur de Tigy
6 rue du 20 Août 1944
45510 TIGY
02 38 58 11 54 una45tigy@gmail.com

Vous aimez **aider** les autres, vous êtes **autonome** et mobile,
Vous avez une bonne **capacité d'adaptation** et le **sens de l'organisation**.
L'UNA recherche des aides à domicile motivées pour son secteur de Jargeau-Sandillon.
Afin d'intervenir auprès de ses usagers.

METIER D'AIDE A DOMICILE

« On se sent utile. Ces personnes que l'on aide peuvent ainsi rester chez elles le plus longtemps possible.»

En pratique

Aider à la réalisation ou réaliser l'entretien courant de la maison : entretien du logement, des vêtements, du linge.
Aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne : apporter une aide à la réalisation des achats alimentaires
Ainsi qu'à la préparation des repas.
Accompagner la personne aidée dans ses sorties :rendez-vous chez le médecin par exemple.
Assister la personne aidée dans des démarches administratives.
Intervention pour l'entretien du logement et gestion du linge chez les personnes encore en activité professionnelle.

Autonome mais pas seul(e) !

L'aide à domicile travaille sous la responsabilité d'un(e) responsable qui organise ses journées et le/la supervise. C'est aussi un travail d'équipe car plusieurs professionnels peuvent intervenir auprès d'une même personne (infirmière, aide-soignante...). La communication entre les professionnels, la personne aidée et son entourage est primordiale pour une bonne prise en charge.

Une journée type d'une aide à domicile

8h à 10h	Monsieur JEAN, 90 ans - entretien du logement et du linge préparation du petit déjeuner et du déjeuner tout en discutant.
10h15 à 12h15	Monsieur et Madame ROBERT, 92 et 95 ans - vaisselle, repassage, préparation des repas, balayage et échanges divers.
13h45 à 15h45	Madame ALICE, 75 ans - petites courses, l'emmène chez le généraliste, le pharmacien et au loto.
17h à 18h	Retour chez Monsieur JEAN - repassage et préparation du repas du soir.
18h15 à 19h15	Madame FAURE, 86 ans – aide au repas avec vérification prise de médicaments, petite toilette avec change de protection, aide au coucher.

Comment devenir Aide à domicile ?

Vous pouvez accéder au métier d'Employé(e) à domicile en obtenant un des diplômes de la branche. Renseignez-vous auprès de Pôle Emploi ou de votre mission locale si vous avez moins de 26 ans !

Agrandissement de notre secteur géographique d'intervention

Depuis le mois d'octobre 2018, l'UNA du secteur de Tigy intervient en plus sur les communes de Guilly, Sully-sur-Loire et Viglain.

Vous pouvez nous contacter :
Lundi et mardi : 9h -12h et de 16h30 - 17h30
Du mercredi au vendredi : 9h - 12h et de 14h- 17h30
Nous sommes à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.

Paroisse de Neuvy en Sullias

Le Père Olivier Musabé est au service de la paroisse.

Bien intégré auprès des paroissiens, il œuvre auprès de tous, avec toujours le sourire et une bonne parole.

La messe dominicale est célébrée à l'église:
Le 4ème dimanche de chaque mois à 9h30

Pour les demandes de: baptêmes, mariages, obsèques
S'adresser à la paroisse de Châteauneuf:
02.38.58.40.12
ou au Père OLIVIER 07.86.29.34.26
mail: paroisse-st-martial@orange.fr

État Civil

Les naissances (pour lesquelles les parents ont autorisé la parution dans la presse)

Louise BOISSARD
Jules GESLIN
Lucas GOURVENEC
Swann GRENADOU
Noa MARÇAIS
Gabriel MARÇAIS
Luca PELLÉ
Juliette PRONINE
Mya RABIAN
Jessica VENS
Maxence VYE

Les mariages :

Thibault ANDRE et Amélie BARRIER
Benoit PROVOST et Hélène DESOUCHES
Nicolas PELLÉ et Charline FOUINEAU

Les décès :

Sylviane BOULMIER
Guy CHANGEUX
Angèle CORONA veuve DELAPLACE
Yvette FORT veuve BARBEREAU
Angèle GONZALES veuve MARRUECOS
Marcel LE DORTZ
Dany MARTIN
Emilie MOESSMER épouse COCHARD
Gervais ROYER
Musa SATGUNA

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

M BRETIN Julien

M DJAO RAKITINE Maxime

M MINEAU Valentin

M et Mme ANDRE Thibault et Amélie

M BOUCHUT Karim et Mme DELOZANNE Johanna

M CHIGOT Frédéric et Mme BOISQUILLON Chrystal

M COCHARD Sébastien et Mme HUET Stéphanie

M COMBALBERT Florent et Mme WALTER Sonia

M et Mme FURON Alain et Claudine

M GOURVENEC Christophe et Mme CHABOCHE Natacha

M et Mme HENNION Claude et Hélène

M et Mme LASBAX Jonathan et Elodie

M LEDORE Sébastien et Mme DELAMARE Sandrine

M MANTAZALA Astone et Mme MOUTON Marjorie

M MELIN Thomas et Mme DUCHENE Amélie

M PELLETIER Dany et Mme ZIDARIC Jennifer

M VINCENT Arnaud et Mme STILHE Stéphanie

Mme BASSOULET Laurie

Mme CHERON Aurore

Mme DE SOUSA Samantha

Mme RIGAUX Céline

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme ARNAULT-ISAMBERT Katia
18, rue du Val
02.38.58.17.87
06.31.03.96.11

Mme BAILLY Flore
15, rue du Trésor Celte
02.38.58.08.35
06.23.75.05.34

Mme BAUDU Claudine
1, route de Sully
02.36.47.53.79

Mme BERGAMASCHI Maria-Luisa
28, rue des Moulins
02.38.58.54.37

Mme BRAS Sylvie
2, rue des Genêts
02.38.57.29.42

Mme DUBLÉ Séverine
3, rue des Cassines
02.38.58.16.69

Mme DURAND Delphine
8, rue du Trésor Celte
06.37.55.40.58
delphine.durand22@sfr.fr

Mme GANGNEUX Maryline
25 bis, route de Sully
02.38.57.33.92

Mme GUIRRIEC Génovefa
7, rue de Sologne
02.38.55.44.02

Mme GUY Marie-Estelle
4, chemin des Étangs
07.68.24.39.22

Mme JOLIGARD Sandrine
40, rue de Mont
02.38.61.41.25

Mme LABBÉ Sophie
13, impasse du Verger
09.83.46.74.34
06.50.46.19.17

Mme MAUDUIT Adeline
16 rue du Trésor Celte
02.38.55.88.58

Mme MESTIVIER Marie-Claire
La Ruche
02.38.58.15.77

Mme PEREIRA Magalie
18, rue des Meuniers
02.38.58.17.34
06.74.21.64.46

Mme PUÉ Tiffany
16, rue des Genêts
02.34.50.26.48

Mme VALENTIN Géraldine
L'Oural
02.38.57.22.64

Mme VENS Corinne
20bis, rue des Cassines
02.38.58.02.29

COLLÈGE et LYCÉE

Collège « La Sologne »

10, Rue du Château d'eau
45510 TIGY

Tél: 02.38.58.16.58
Fax:02.38.58.09.84
Intendance: 02.38.58.16.57
mail: ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr
Site: http://clg-la-sologne-tigy.ac-orleans-tours.fr/eva/

Lycée Voltaire

3 avenue Voltaire
45072 Orléans Cedex 2

Tél. 02 38 63 36 20
www.voltaire.com.fr

23 classes post-bac, 47 dans le secondaire, 1860 élèves, 156 professeurs, 4 CPE.... et tous les autres. Un vrai campus pour les élèves (lycéens et étudiants) dans la verdure, sur 7 hectares où chacun trouve sa place pour réaliser au mieux son projet.

Conseil régional Centre-Val de Loire
9, rue Saint-Pierre Lentin
45041 Orléans Cedex 1

Depuis le 01/09/2017, et en complément de son rôle d'organisation des services TER, la Région Centre-Val de Loire est désormais en charge de l'organisation des services interurbains routiers de voyageurs d'intérêt régional sur les six départements du territoire, qu'ils soient réguliers, scolaires ou à la demande.
La Région Centre-Val de Loire vous transporte, et avec Rémi, les transports scolaires sont gratuits !
Retrouvez toutes les infos concernant les circuits, les horaires sur :
https://www.remi-centrevaldeloire.fr/

Horaire des cars pour le Collège et les Lycées

Collège « LA SOLOGNE » Tigy

Départ: Les Hauts de Mont **8h00** École Neuvy **8h10**

Lycées VOLTAIRE-GAUGUIN-MONTESQUIEU
Orléans La Source

Départ: Les Hauts de Mont **7h02** École Neuvy **7h06**

École Élémentaire « ÉPONA »

Pour nous joindre:
Direction : 02.38.63.30.63
Ecole primaire :02.38.58.17.21
Mail: ec-neuvy-en-sullias@ac-orleanstours.fr

Laurence CHAPOTAT
Sandra PLA LIBOUREL
Classe Petites Sections+ Grandes Sections
(24 élèves)

Christelle DURAND
Classe Petites sections + Moyennes Sections
(22 élèves)

Flavie PLAZAT
Classe CP (20 élèves)

Muriel DHOMMEE
Classe CE1/CE2
(24 élèves)

Sophie NAULEAU-ARTIGE
Classe CE1(23 élèves)

Corinne ANTORE
Classe CM1/CM2
(22 élèves)

Annabelle SAMPEDRO
Justine LELONG
Classe CM1/CM2
(22 élèves)

Notre école compte donc 157 élèves dont 46 maternels et 111 élémentaires .

Vacances scolaires 2018-2019

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2018	Jour de reprise : **lundi 3 septembre 2018**		
Vacances de la Toussaint 2018	Fin des cours : **samedi 20 octobre 2018** Jour de reprise : **lundi 5 novembre 2018**		
Vacances de Noël 2018	Fin des cours : **samedi 22 décembre 2018** Jour de reprise : **lundi 7 janvier 2019**		
Vacances d'hiver 2019	Fin des cours **samedi 16 février 2019** Jour de reprise **lundi 4 mars 2019**	Fin des cours **samedi 9 février 2019** Jour de reprise **lundi 25 février 2019**	Fin des cours **samedi 23 février 2019** Jour de reprise **lundi 11 mars 2019**
Vacances de printemps 2019	Fin des cours **samedi 13 avril 2019** Jour de reprise **lundi 29 avril 2019**	Fin des cours **samedi 6 avril 2019** Jour de reprise **mardi 23 avril 2019**	Fin des cours **samedi 20 avril 2019** Jour de reprise **lundi 6 mai 2019**
Pont de l'Ascension 2019	Fin des cours : **mercredi 29 mai 2019** Jour de reprise : **lundi 3 juin 2019**		
Grandes vacances 2019	Fin des cours : **samedi 6 juillet 2019**		

Représentants des Parents d'Élèves

Qui vote ?
Chaque parent, quelle que soit sa situation (marié ou non, séparé, divorcé…) et sa nationalité est électeur éligible. Il a droit à une seule voix dans chaque école où sont scolarisés ses enfants, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés.

Quand ?
Chaque année au milieu du mois d'octobre.

Comment ?
Au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Chaque liste doit comporter au moins deux noms et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir. Au final, il y a un nombre de délégués égal à celui des classes de l'école.

Le scrutin
Vous pouvez voter au bureau de vote ouvert à l'école ou par correspondance.

Mais aussi …
Les parents délégués assurent un lien entre l'école et les autres parents. Ils font office de relais d'informations. Ils participent aux 3 conseils d'école (1 par trimestre) composés ainsi :
- Le Directeur d'école (Le Président),
- Le Maire ou son représentant,
- Les maitres d'école,
- Les représentants des parents d'élèves,
- Le DDEN,
- L'inspecteur de l'Education Nationale,
- Les ATSEM,
- Le RASED et les Psychologues.

Résultats des dernières élections :

Mme BONNEFILS Catherine
Mme CAUCHON Mélinda
Mme CHENON Mélanie
Mme CROSNIER Barbara
Mme DELOHEN Céline
Mme GRENADOU Elodie
Mme JACQUET Virginie
Mme LAURENT Aude
Mme MASSICARD Marine
Mme MOREL Pauline
Mme MOSKURA Nadia
Mme VRANA Lucie

N'hésitez pas à nous contacter !
@: dparents.neuvyensullias@gmail.com
: boite aux lettres près du portillon de l'école maternelle

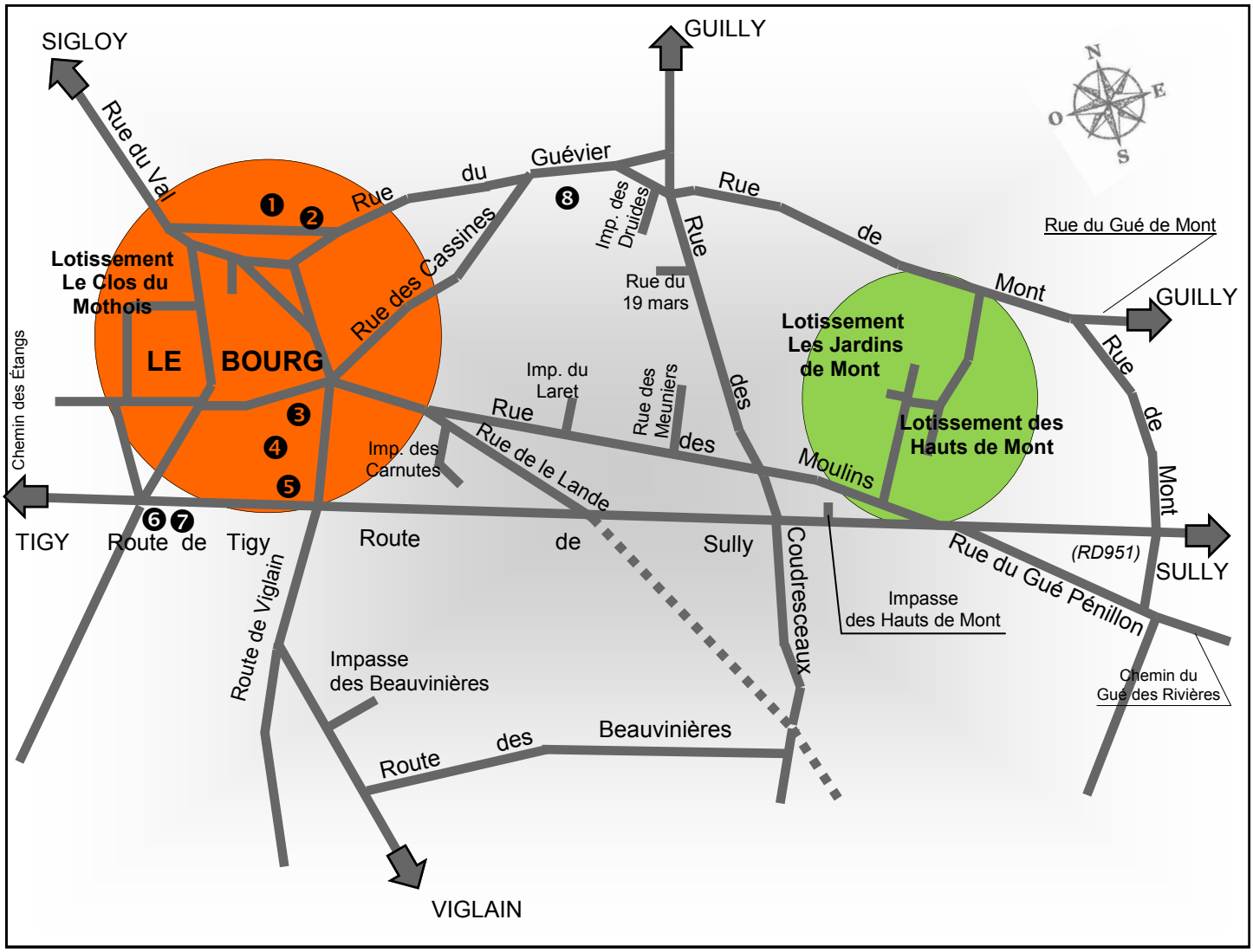

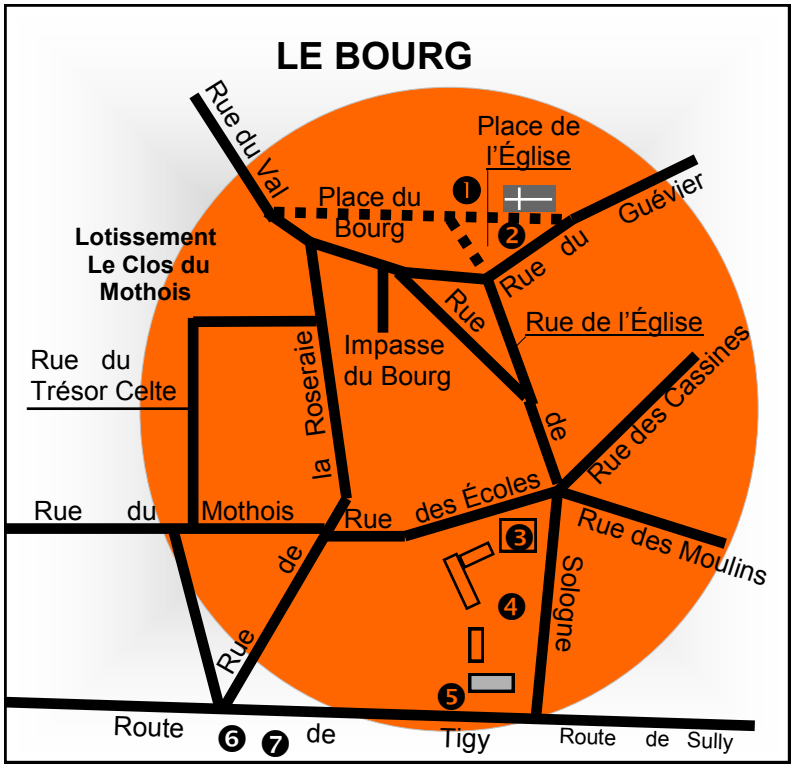

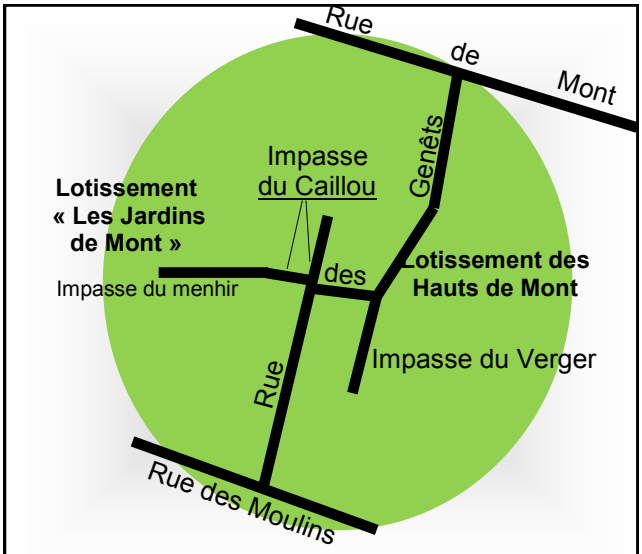

❶ Mairie	❺ Salle Polyvalente
❷ Église	❻ Zone d'Activités
❸ Salle associations	❼ Local Syndicat
❹ École	❽ Local technique

Plan général

Coté Val

Rue des Vignes de Bouan

Maison Neuve……..	5
Les Carrés ……..	6
Les Vignes de Bouan	10
La Normandie……..	11
La Picardie……..	12
L'Oural……..	13
La Grande Maison..	14
Les Petits Châssis…..	15
La Petite Croix ……..	18

Les Avants-Gardes	3 bis
Le Briou……..	23
Le Bois de Bouan...	8
Bouan……..	9
Chemin des Étangs	21
Le Cornet……..	1
Fort en Vié……..	22
Les Glazons…….	24
Les Grands Jardins	17
La Guette Fleur……	20
Lumière……..	2
La Pâture du Limon...	3
Le Petit Pommier…...	4
Les Petites Haies…...	19
Les Places (La Tupina)	25
Plaisir……..7	
Les Pointes……..	16

Canton de Sully-sur-Loire
Communauté de Communes du Val de Sully
Code postal: 45510
Gentilé: Neuvysulliens
Population: 1269 hab.
Superficie: 25.28 km²
Densité: 50 hab./km²
Altitude: 115 m
N° INSEE: 45226

Coté Sologne

L'Aulnaie…….. 17	
L'Aulne…….. 3	
Le Bec Sec…….. 7	
Le Bois des Hâtes…… 25	
La Bourrelière…….. 5	
La Petite Bourrelière…... 4	
La Brosse…….. 15	
Les Bruyères…….. 32	
La Chaise…….. 31	
La Chappe…….. 33	
La Cheminée Verte……. 19	
La Colonie…….. 36	
Les Coudresceaux…….. 6	
Le Grand Coudresceau.. 13	
Le Petit Coudresceau…. 9	
Coulon…….. 34	
Domaine de l'Orme……. 18	
Les Fosse Blanches…… 14	
Le Gilloy…….. 23	
Le Gué Pénillon…….. 8	
Rue du Gué Pénillon…. 10	

Che. du Gué des Rivières...10bis	
Les Haies…….... 22	
La Main Ferme…….... 29	
La Mariette…….. 26	
Chemin de Massy…..11	
Massy…….. 12	
La Maugerie…….. 28	
La Petite Brosse…… 24	
La Petite Noue…….... 27	
Plaisance…….. 1	
Les 4 Vents…….... 35	
La Riconnerie…….. 37	
Rivoli…….... 39	
Le Petit Rivoli…….. 38	
La Roseraie…….... 21	
La Ruche…….. 20	
La Thibardière…….... 16	
Route de Tigy…….. 2	
Le Trembloy……30	

LISTE DES ASSOCIATIONS

BAGUETTES MAGIQUES 02.38.58.02.44
Blandine Beugnon-Pernin 50 rue de Mont

CLUB LOISIRS ET AMITIÉ
Contact : Michel Dubé, 24 rue des Moulins 02.38.58.08.42

COOPÉRATIVE SCOLAIRE
Mme Laurence CHAPOTAT (directrice) 02.38.58.17.21

DANSES DE LOISIRS
Contact : Marie Reine Patinote 02.35.58.08.03

FNACA Anciens Combattants 02.38.58.02.40
Francis Maximilien 20, rue du Mothois

G.V. Guilly-Neuvy-Sigloy 02.38.58.12.07
Contact : Colette Miot

LES AMIS DE LA ST VINCENT
Contact: Jean Marc Allegret Guilly

LES ZYGOMATIC'S 02.38.58.17.34
Magalie PEREIRA
leszygomatics.neuvy@gmail.com

GRAINES DE GAULOIS 02.38.58.17.34
Magalie PEREIRA 18, rue des Meuniers

RANDO NEUVY 06 64 13 20 43
Micheline Boursin 18E, route de Sully

TENNIS CLUB 02.38.57.28.01
Jean-Dominique Rousseau 15, rue du Gué Pénillon

TRIBU DES CARNUTES 02.38.58.07.74
Philippe Allaire

TWIRLING BÂTON 02.38.58.12.15
Nadine Meneau, 16 rue du Mothois

USEP 02.38.58.17.21
Corinne Antore, 1 rue des Écoles

BIBLIOTHÈQUE

Votre rendez vous lecture
Place du bourg

Les horaires d'ouverture:

Le Vendredi :
de 15h30 à 18h

Le Samedi :
de 10h à 12h

Inscriptions :

L'inscription aux bibliothèques du Val de Sully est gratuite pour tous. Vous n'avez pas besoin de justificatif particulier, il suffit de remplir le formulaire d'inscription et de l'apporter dans une des douze bibliothèques afin que l'on procède à votre inscription.

Si vous êtes assistante maternelle, enseignant ou animateur en accueil de loisirs, des conditions particulières d'emprunts vous sont proposées. N'hésitez pas à vous rapprocher des bibliothécaires pour plus de renseignements.

Portage à domicile :

Vous aimez lire, mais une perte de mobilité vous interdit l'accès à la bibliothèque ?
Désormais, la lecture vient à vous !
Laissez vos coordonnées au 02 38 35 05 58 ou envoyez un mail à bibliotheques@valdesully.fr et une bibliothécaire vous rappellera bientôt pour préciser vos goûts de lecture et vos préférences de visite.
N'hésitez pas à consulter notre catalogue et nous dire si vous souhaitez des documents précis.

Vous retrouverez toutes les informations relatives au réseau des bibliothèque sur le site de la Communauté de Communes Val de Sully

http://valdesully.fr/le-reseau-des-bibliotheques

Contact : 02.85.29.02.36

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Composition du bureau

Présidente :	Colette MIOT	02.38.58.12.07
Secrétaire :	Evelyne HELAINE	02.38.57.29.39
Trésorière :	Sylvie BARBE	02.38.59.82.64
Membres actifs :	Hélène CIMETIERE	06.74.87.48.46
	Lucie AUSSEDAT	02.38.57.11.43

Pour tout renseignement, veuillez contacter un des membres du bureau par téléphone ou mail :
agvneuvy@gmail.com

A vos marques ! prêts ? Bougez !...

… avec l'***association de gym volontaire*** **de Neuvy-En-Sullias**.
Les cours, animés par *Christelle et Elodie,* ont lieu dans *les salles des fêtes de Guilly, Neuvy ou Sigloy,* mises gracieusement à notre disposition par les municipalités. Nous les en remercions.

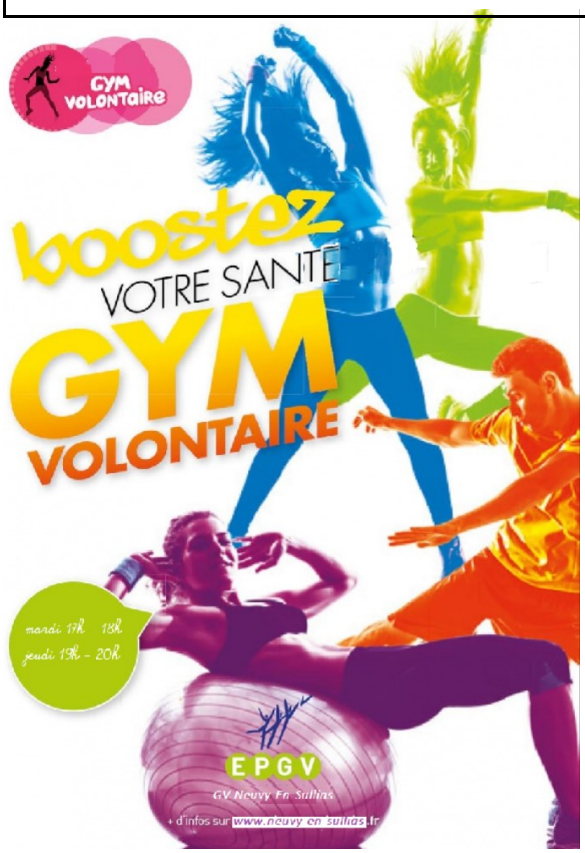

Horaire des cours :

Gym dynamique :
- **Jeudi** de 19h à 20h de septembre à février à Neuvy, de mars à juillet à Guilly

Gym d'entretien :
- **Mardi** de 17h à 18h de septembre à février à Neuvy, de mars à juillet à Sigloy

Activités proposées:

Les activités proposées par nos animatrices sont variées :
- renforcement musculaire
- Low Impact Aerobic (L.I.A)
- Step
- Stick fit
- Stretching

Tarifs :

Licence EPGV adulte : 26 €
1 cours par semaine : 110€ / an
2 cours par semaine : 180€ / an

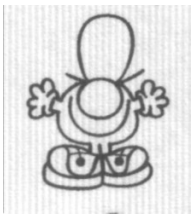

Les Zygomatic's

L'association a entamé sa 13ème saison, toujours avec l'activité de créations manuelles et l'activité percussions qui a ouvert une session, cette année, pour les enfants à partir de 5 ans.

Les **percussions :** un dimanche matin par mois, d'octobre à juin, pour les enfants à partir de 5 ans de 10h à 10h30 ET pour les ados et adultes de 10h30 à 12h30, avec Christophe musicien - percussionniste.
Les prochaines dates 2019 : **13 janvier, 3 février, 3 et 31 mars, 28 avril, 19 mai et 16 juin**. *Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !*
Vous pouvez rejoindre le groupe en cours d'année, il reste encore de la place.

POUR JOUER AUX PERCUSSIONS, pas besoin de savoir le solfège, notre intervenant a une technique pour nous apprendre simplement !

Les ateliers de **créations manuelles :**

Un samedi matin par mois, pour les enfants à partir de 8 ans, les ados et les adultes, avec des intervenants de Neuvy et des alentours.
Les prochaines dates 2019 :
2 mars (avec « Le grenier à bulles » fabrication d'un attrape-rêves)
27 avril (atelier couture à confirmer)
18 mai (avec Blandine, une bénévole, bricolage d'yeux de Dieu)
16 juin (avec Barbara, une bénévole, autour du scrap booking) à la maison des associations de 10h à 12h.
Inscription au moins la veille de l'atelier. Ateliers pour une dizaine de personnes environ.

Atelier bloc-notes, papier / crayon

Atelier couture d'un sac

Afin de vous présenter tout cela nous organiserons une représentation des percussions et une exposition des activités manuelles le Dimanche 16 Juin 2019 vers 12h45 à l'R de Loisirs de Neuvy en Sullias.

N'hésitez pas à venir voir, poser des questions, …

Les Zygomatic's remercient les bénévoles sans qui toute association ne pourrait avancer.
Nous remercions aussi la municipalité pour son aide et la mise à disposition des locaux.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année 2019 !

Le bureau des zygomatic's :
Présidente : Magalie PEREIRA
Trésorière : Annabel STROPPA
Secrétaire : Annabelle SAMPEDRO
Pour nous contacter : leszygomatics.neuvy@gmail.com

GRAINES DE GAULOIS

L'association Graines de Gaulois vous propose des matinées ludiques , spécial 0 à 3 ans

Nos activités :

Motricité fine

Peinture

Pâte à modeler

Pâte à sel

Petits bricolages

Cuisine…..

Nos sorties :

Parc floral

Domaine du Ciran

Parcs alentours

Assistantes maternelles et parents, sortez de votre quotidien!
Venez nous rejoindre les mardis et vendredis (sur le temps scolaire) de 9h à 11h30

Adhésion annuelle: 10 euros par enfant

Pour nous contacter :
Mme PEREIRA 06.74.21.64.46
Mme GANGNEUX 06.30.99.41.72
Mail : associationgrainedegaulois@orange.fr

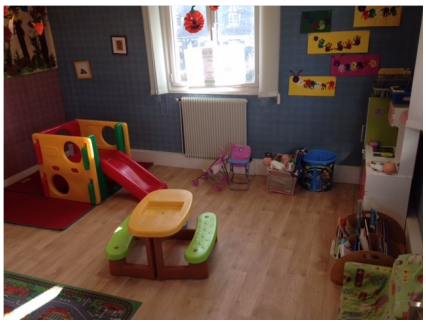

Lieu de rencontre :
Maison des associations
28 rue de Sologne
45510 Neuvy en Sullias

BAGUETTES MAGIQUES

Toujours au rendez-vous le mardi soir.

À partir de 18h30 , les 1er et 3ème mardis de chaque mois, à la maison des associations.

On y échange des idées, des techniques, des astuces dans différents domaine tels que : le scrapbooking, la couture, le tricot, le cartonnage, la cuisine, le « papotage » etc…

Si vous voyez de la lumière un mardi soir, venez nous voir…

BLOC NOTES

Dimanche 10 Mars 2019
Vide cuisine
Dimanche 20 Octobre
Puces des Loisirs

Nos manifestations à la salle polyvalente :
Vide Cuisine (particuliers - sur réservation)
Dimanche 10 mars 2019 de 9h à 17h

Puces des Loisirs Créatifs (particuliers - sur réservation) Dimanche 20 octobre 2019 de 9h à 17h

Contacts : lesbaguettesmagiques@sfr.fr

ou Blandine Beugnon-Pernin 02 38 58 02 44

ANCIENS COMBATANTS

Regroupement Neuvy-Guilly-Tigy-Vannes sur Cosson

Nous participons à toutes les cérémonies commémoratives : 19 Mars fin de la guerre d'Algérie, 8 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre dans nos villages respectifs.

Nos activités pour 2019 :

- Célébration du 19 Mars à Guilly
- Repas annuel (date à définir)
- Loto en Mai ou Juin à Tigy
- Voyage annuel en Septembre à l'étude

Composition du bureau :

Président : Jean CONTREPOIS de Tigy
Vice Président : Claude MORIN de Vannes sur Cosson
Secrétaire : Monique PERQUE de Tigy
Trésorier : Jean Claude SCHMIT de Vannes

Responsable pour Neuvy : Francis MAXIMILIEN

TENNIS

Jean-Dominique ROUSSEAU
02 38 57 28 01 / 06 11 62 72 44
Gilles NIZON
02 38 57 27 14 / 06 30 56 61 47
tennisclubneuvy@yahoo.fr

Tarifs : Formule Neuvy
Adulte : 45€ Enfant : 30€ (nés après le 01/01/2002)
Couple : 75€
Famille 3 personnes : 100€ Personne supplémentaire : 25€
Supplément hors commune : 15€ Caution clé 5€
Ces tarifs comprennent la licence FFT

Tarifs : Formule Pass Neuvy/Tigy - Ecole de Tennis

Nés après le 01/01/2002	Nés avant le 01/01/2002
1er enfant : 120€	Cours Tigy Foyer rural :220€
2eme enfant : 95€	Cours St Denis de l'hôtel:260€
3eme Enfant : 75€	Cours étudiant Lycéen à Tigy :185€
Supplément hors commune : 15€	Cours étudiant Lycéen St Denis :225€

Ces tarifs comprennent la Licence FFT **Réduction couple 40€**
Une trentaine d'heures de cours est répartie de septembre à juin
Contact: jean-do.rousseau@orange.fr
Tel :**06 11 62 72 44**

DANSE DE LOISIRS

Notre association fête ses 10 ans d'existence, cette longévité déjà remarquable se double d'une ambiance toujours aussi conviviale au sein du groupe.

Les cours du lundi soir se déroulent toujours de manière informelle et décontractée mais parfaitement studieuse.
Les activités de cohésion, anniversaires, sorties, se maintiennent dans la bonne humeur et à la satisfaction de tous.
L'intégration de l'association aux festivités communales se traduit par une participation qui se renforce chaque année.
Une démonstration a même été effectuée au profit d'une opération de jumelage d'une commune voisine, à l'entière satisfaction des organisateurs.
La pérennité de l'association demeure entre les mains de notre professeur Edwige et de ses adjointes, dont l'une propose des révisions par le NET, cette modernisation laisse présager un avenir serein que chaque adhérent voudra préserver.

Le club Loisirs et Amitié

Le Bureau :
Président : Michel DUBÉ – Vice-président : Simone BEIGNET
Secrétaire : Edwige SANCHEZ – Trésorière : Annick BOURGEIX
Membres Actifs : Didier RIFFET – Jean-Claude LUCAS – Ginette BOIREAU
-✉ claneuvysullias45@gmail.com
Michel DUBÉ, 24 rue des Moulins Neuvy en Sullias ☎ 02 38 58 08 42

Après adhésion auprès de notre club, vous pouvez adhérer à :

A la Salle Polyvalente :
Tous les 2èmes et 4èmes mercredis de 14h à 18h :
Divers jeux : Belote, Tarot, Rummikub, Scrabble, etc., autour d'un petit goûter (avec participation 1€/mois)

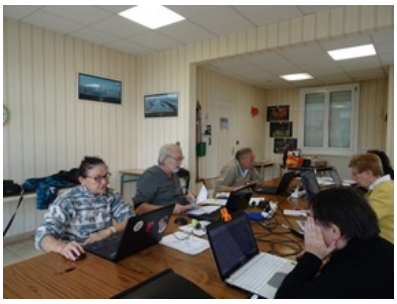

Dans le cadre des échanges de connaissances :
Atelier Initiation bureautique : de 9h30 à 11h.
(Thème : Initiation Microsoft Office – Open Office – Explorateur : classer et retrouver ses documents
Multimédia : lire, Graver, enregistrer - Sauvegarder ses données – Nettoyer et défragmenter le disque dur
Créer : ses étiquettes – Carte d'invitation : Noël, Anniversaire – un calendrier – son papier à lettres.
Photos : Classer - Enregistrer - Scanner et modifier avec PhotoFiltre – Picasa ou XnView.
Participation au frais d'impression et papeterie: ADHERENTS: 10€ - NON ADHERENTS: 30€ -

A l'R'de Loisirs :
Pétanque : Tous les mardis vers 14h15 & les Jeudis en période estivale
(Suivant conditions atmosphériques)

Programme 2019

27 Janvier	Assemblée Générale (galette) Cotisation 2019 : 18€
27 Février	Rencontre inter-générations avec l'Usep : Jeux & gouter.
16 Mars	Soirée « Pétanque » Coq au vin et animation.
28 Avril	Repas de Printemps - Tournoi de Pétanque Interclubs Et Diverses animations : Belote – Tarot - Scrabble ou Marche)
25 Mai	Concours de Pétanque à l'R'de Loisirs – Ouvert à Tous.
5 Juin	Pétanque : rencontre inter-générations avec l'Usep.
22 Septembre	Fête Villageoise – Concours de Pétanque – Cheminade
23 Septembre	Fête Villageoise – diverses attractions par les associations
6 Octobre	Pétanque « Octobre Rose – Cancer du sein »
24 Novembre	Repas du Club.

Les sorties en extérieur vous seront transmises ultérieurement en fonction des clubs avoisinants pour avoir des prix compétitifs.

Vous avez 60/75 ans, venez nous rejoindre, rencontres conviviales, transmettre nos savoirs par un atelier, éviter l'isolement de nos aînés, etc.
Si vous désirez animer un atelier, merci de vous faire connaitre.

TWIRLING BATON CLUB
NEUVY EN SULLIAS / TIGY

Twirling bâton

Le Twirling Bâton est un sport agréé par la Direction de la Jeunesse et des Sports, géré par la Fédération Française de Twirling Bâton et affilié au Comité National Olympique et Sportif.

3 activités définissent ce sport artistique, méconnu du public :
- Le maniement du bâton, demandant aux athlètes une grande dextérité et beaucoup d'entraînement.
- La danse ou expression corporelle sur un support musical, tout en maniant le bâton
- Des mouvements gymniques adaptés au Twirling

Ce sport s'apparente fortement à la gymnastique rythmique et sportive.

Les entraînements ont lieu:
- Le Lundi de 17 H 30 à 18 H 45 pour les débutants à partir de 5 ans (jusqu'à 10 ans maxi, car après c'est trop tard pour acquérir le niveau technique pour les compétitions), à la salle polyvalente de Neuvy en Sullias.
- Le Mardi de 17 H 30 à 19 H 30 pour les équipes minime et cadette.
- Le Mercredi de 19 H 30 à 21 H 30 et le Vendredi de 17 H 30 à 21 H pour toutes les autres athlètes en compétition.

En 2018 nous avons eu la joie d'accéder au championnat de France N2 avec l'équipe Minime composée de:
Maëva Blin, Talya Chandler, Léana Courapied, Romane Diaque-Chion, Romane Ferré, Emily Lebrun
Nous espérons que l'année 2019 nous apportera autant et sinon plus de satisfaction.

Pour 2019, nous présenterons des athlètes dans les 3 filières existantes :
- En Nationale 1 : 2 Soliste Senior, 2 Soliste Junior, 1 Equipe Senior
- En Nationale 2 : 1 Soliste Minime, 1 Soliste Cadette, 3 solistes Junior, 2 Duos Cadet, 1 Soliste Senior, 1 équipe Cadette
- En Nationale 3 : 1 Soliste Benjamine, 1 Soliste Minime

Pour tous renseignements, s'adresser à la Présidente, Mme MENEAU Nadine au 06.67.60.59.58, ou lors des entrainements.

Page facebook : Neuvy Twirling Baton (groupe fermé)

Manifestations prévues en 2019 : Repas Tête de Veau le 17 Février à Neuvy, Vide-grenier le 16 Juin à Neuvy
Gala de fin d'année le 29 Juin à Tigy, Choucroute le 12 Octobre à Neuvy, Loto le 1er Décembre à Tigy,

Le groupe compétitions 2018

Le groupe Loisirs

PYTHAGORE nous laisse ce message : Délaisse les grandes routes et prends les sentiers

c'est pourquoi chaque dimanche , nous nous donnons rendez vous à 8h à la salle des associations. Neuvy nous offre de beaux sentiers : soit nous les empruntons soit nous profitons des randos organisées dans les autres villages.

L' AG du club a eu lieu le 15 septembre 2018
Le bureau reste inchangé. Nous sommes cette année 30 adhérents.
Ce nombre reste stable

Nos tarifs 2018/2019
Licence individuelle : 32 €
Licence familiale : 54€
Licence pour un parent avec des enfants : 40 €

De nombreuses activités ont été proposées durant l' année ; certaines ont déjà été commentées dans les précédents bulletins
Notre randonnée du 2 avril fut notre point le plus important : 600 marcheurs ont sillonné les chemins du val.

L' automne fut riche en randos :
Fête de la Sange : le club Rando Neuvy a été récompensé par un trophée pour son nombre de participants à leur rando
Fête villageoise : le samedi 22 octobre : 40 personnes ont pu parcourir les 6 kms du circuit en découvrant les devinettes et énigmes que nous leur avions préparées , merci à tous ceux et celles qui ont planché sur les questions.

Marche rose le 6 octobre : dans le cadre de l' opération « Octobre rose » en faveur du dépistage du cancer du sein organisée par la mairie, 40 personnes étaient présentes sur les circuits de 5 ou 11 kms balisés par Rando Neuvy.
Merci aux généreux donateurs. La somme de 250 € a été remise intégralement à l' association LES ROSES DE JEANNE (ainsi que l'argent récolté par les autres associations)
Week end dans le Morvan : du 12 au 14 octobre randos , rigolades , découvertes du patrimoine local étaient au rendez vous .
Rando entre Neuvy et Sully : le 9 décembre avec repas au restaurant «entre Loire et Sologne».
Samedi 15 décembre Rouen : journée proposée par la fédération du Loiret. Nous devions découvrir la ville , mais la pluie , le sol verglacé nous ont gâché cette sortie. Heureusement notre dame du Bonsecours nous a servi d'abri.

Nous avons pu découvrir l'Historial Jeanne d'Arc qui relate le second procès de cette dernière afin de rétablir son innocence. Ce parcours-spectacle est une prouesse de technologie et d' innovation au service de l' émotion.
Programme de l'année 2019 à noter dans vos agendas :
DIMANCHE 22 JUIN 2019 - RANDONNEE ENTRE LOIRE ET SOLOGNE
ELLE REMPLACE CELLE DU LUNDI DE PAQUES
Différentes activités sont à l' étude :
En avril : journée à Vendôme
En octobre : week-end vers Saint-Dizier au lac de Der
Notre programme va s'étoffer et se définir courant janvier. Les idées ne manquent pas….

CONTACTS
Micheline Boursin - Présidente 0664132043
Véronique Siccardi - trésorière 0688790243
Annick Bourgeix - secrétaire 0238572219

BONNE ANNEE 2019 A TOUTES ET TOUS
Au plaisir de se retrouver sur les chemins ruraux.

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Loiret

Les Amis de la Saint-Vincent Guilly - Neuvy

A Guilly et Neuvy la Saint Vincent est célébrée depuis 1957, à l'initiative du Père Machard. En organisant ces festivités, il voulait créer un lien solide entre les deux villages. En 2018 comme chaque année nous avons perpétué la tradition en organisant des activités en rapport avec la vigne, les arbres et la nature. Ceci dans un souci de convivialité et de transmission générationnelle.
Le 13 janvier organisation de la journée de l'Arbre à Neuvy :

Accueil avec un vin chaud pour se réchauffer, défilé dans le village, plantation de l'arbre suivi d'un barbecue…
Le 14 janvier fut la journée de la Saint Vincent salle des fêtes de Neuvy:
Messe de la saint Vincent, distribution du pain béni, remise du bouquet au roi et reine suivi d'un déjeuner avec orchestre.
A cette occasion, Karine et Cédric Meneau reine et roi 2018 ont présenté leurs dauphins Françoise et Jean-Marc de Guilly.

Le 16 novembre Célébration du Beaujolais nouveau
Buffet froid et musique ont accompagné plus de 80 participants à cette dégustation…

Les Amis de la Saint Vincent vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019 et vous donnent rendez-vous les 19 et 20 janvier à GUILLY pour fêter la Saint-Vincent ☻

Tribu des Carnutes

Spectacle le samedi 6 juillet 2019

Avec Equid'events (troupe de cavaliers cascadeurs)

Mais qui sont les Carnutes ? On fait souvent référence à la forêt des Carnutes dans Astérix et Obélix et pourtant, elle à plus de 400 km du village des irréductibles gaulois, la forêt de Brocéliande en Bretagne est plus proche !
La forêt des Carnutes, du nom du peuple qui y habite en -100 av J-C s'étend sur la forêt domaniale d'Orléans et une partie de la Sologne. Chartres en est la capitale administrative, Cénabum (Orléans) la capitale commerciale.

La Tribu des Carnutes (association loi 1901) créée officieusement en 2003 et officiellement en 2007, organise un banquet qui précède un spectacle historique tous les deux ans.

2019 est l'année du spectacle sur le thème « gaulois » évidemment, toutes les personnes désirant s'investir dans l'organisation sont les bienvenues !

Pour le spectacle : il nous faut des acteurs, des figurants, des bâtisseurs, des couturières…
Pour le banquet : il nous faut des cuisiniers, des serveuses, des petites mains bénévoles etc..

Notre prochaine manifestation :

Samedi 9 février, fête d'Imbolc et du renouveau avec AG , à la ferme de l'Epica à St Aignan des Gués , BRAY-ST AIGNAN.

Notre site Internet : www.noviacum.fr
Adresse mail : tribu.des.carnutes@sfr.fr

Président : Philippe ALLAIRE (Cumbaritos est son prénom gaulois, qui veut dire dans le val , près d'un gué !)
Druidesse (secrétaire) : Sandrine POMMIER
Renseignements au 06 31 78 35 67

Nos activités pendant l'année : Construction de décors, d'armes en bois, abatage d'arbres, construction de bancs, couture, (costumes et bannières) travail du cuir, peinture (publicité de route) , rénovation Taverne, atelier cuisine (confection de terrine de sanglier).

À Sully-sur-Loire, les postiers sont à vos côtés pour vous guider dans vos démarches en ligne.*

Fin 2016, La Poste a ouvert une Maison de services au public au sein de l'actuel bureau de poste de la commune, 7 rue du Grand Sully. Cette ouverture est l'aboutissement d'un travail effectué en concertation avec la mairie de Sully-sur-Loire, la préfecture du Loiret, le conseil départemental et cinq opérateurs publics du département : la CAF, la CARSAT, Pôle Emploi, la CPAM et la MSA.

Un guichet unique de proximité

La Maison de services au public de Sully-sur-Loire vous permet d'effectuer de nombreuses démarches, vous oriente vers les bons interlocuteurs et vous évite ainsi des déplacements. Ce service est gratuit dans un espace confidentiel dédié et est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

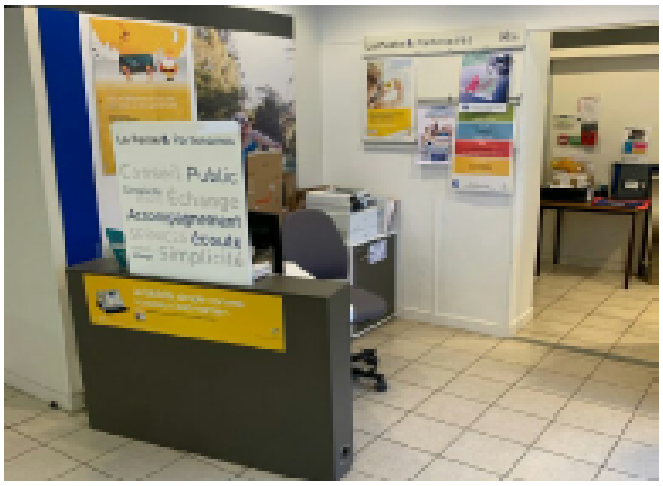

Pour des démarches facilitées

Vous pourrez créer, par exemple, votre compte ameli et y accéder, suivre l'état de vos remboursements et paiements (indemnités journalières, pension d'invalidité...), demander et imprimer une attestation de droit ou de paiement d'indemnités journalières, remplir un formulaire, signaler un changement de situation ou encore effectuer vos démarches en ligne auprès de la préfecture (permis de conduire, carte grise notamment).

Avec un accès à Internet et un équipement bureautique complet

Grâce à un accès à Internet et à un équipement bureautique, mis à votre disposition gratuitement et en libre-service, un ordinateur, une webcam, une tablette, une imprimante et un scanner, vous pouvez effectuer vos démarches seul ou avec l'appui du chargé de clientèle si besoin. Celui-ci, formé par les partenaires publics, vous reçoit, vous écoute et peut vous accompagner, dans vos démarches administratives en ligne.

**En fonction des partenaires ci-dessous*

Les organismes partenaires de Sully-sur-Loire

LA POSTE
7 rue du Grand Sully
45600 SULLY-SUR-LOIRE

HORAIRES D'OUVERTURE

- **lundi au vendredi**
  de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- **samedi** de 9h00 à 12h00

Maison de services au public

LA POSTE

Recette de la terrine gagnante de la fête villageoise

Terrine de chevreuil et ris de veau au cognac et lard fumé préparée par Cédric Meneau

Ingrédients :
750 Gr de chevreuil
750 Gr d'échine et gorge de porc (moitié/moitié)
500 Gr de ris de veau
50 à 60 Gr de cognac
23 Gr de sel
7 Gr de poivre
6 tranches fines de lard fumé
Persil– Echalote

Couper le chevreuil et le porc en morceaux , puis hacher avec une grille assez grosse, mettre dans un plat.
Saler, poivrer, hacher le persil et l'échalote et les ajouter à la viande ainsi que le cognac.
Filmer et réserver au frais 1 journée.

Le lendemain :
Nettoyer le ris de veau et le pocher 2 minutes dans du lait .
L'égoutter, en tailler un morceau pour l'ajouter à l'intérieur de la terrine.
Le saler , poivrer puis enrouler le lard fumé autour.
Hacher le reste du ris au couteau en gros morceaux et l'ajouter à la viande hachée.

Positionner du thym et du laurier au fond d'une terrine, mettre une couche de viande hachée, positionner le lard et le ris de veau sur la viande, puis recouvrir avec le reste de la viande hachée.

Presser le tout et mettre à cuire au bain marie pendant environ 1h30 à 2h.

Laisser refroidir, mettre sous presse et conserver au frais.

Bon appétit !

« Réglementation apiculture :

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est **obligatoire de les déclarer chaque année**, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne (www.mesdemarches.agricutlure.gouv.fr). Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 45 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

Coordonnées :
GDS Centre :
4 rue Robert Mallet Stevens, 36018 CHATEAUROUX - 02 54 08 13 80 – contact@gdscentre.fr

GDS 45 :
141 allée Marcel Lerouge, 45770 SARAN – 02 38 65 50 60 –gdsduloiret@wanadoo.fr »

L'association

Amitiés Val de Loire Biélorussie

accueille chaque année en juillet, depuis 2008, dans notre région du Val de Loire, une quinzaine d'enfants biélorusses vivant dans les zones contaminées par la catastrophe de Tchernobyl.

Plusieurs manifestations sont prévues dans le premier trimestre 2019 pour aider au financement du prochain accueil. Alors notez bien ces dates et venez vite nous rejoindre.

- **dimanche 10 février : VIDE GRENIER** au Foyer Rural de **TIGY** de 9h à 17h
- **vendredi 22 mars : Assemblée Générale à SAINT DENIS DE L'HÔTEL**
- **dimanche 14 avril :LOTO au Foyer Rural de TIGY à 14h** (ouverture des portes à 12h30)
- **juillet : ACCUEIL DES ENFANTS (du 3 au 22/07)**

Les familles intéressées par l'hébergement d'un ou de deux enfants biélorusses, âgés de 11 à 17 ans, pourront trouver toutes les réponses à leurs questions. Les échanges avec les jeunes sont très enrichissants et la différence de langage n'empêche ni de communiquer ni de partager de très bons moments.

NE MANQUEZ PAS CES RENDEZ-VOUS ET N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER au 02 38 88 48 22 ou au 02 38 58 07 71

AMITIÉS VAL DE LOIRE BIÉLORUSSIE
AIDE AUX VICTIMES BIÉLORUSSES DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL
49 RUE DU CLOS MEIN - 45150 JARGEAU

☎ 02.38.88.48.22 OU 02.38.58.07.71
contact@amities-valdeloire-bielorussie.com
www.amities-valdeloire-bielorussie.com

Association loi 1901 – Siège social : Mairie, 45510 Tigy

EN CAS D'URGENCE

Appel d'Urgence Européen ……. 112

SAMU 45 ……. 15

Police secours……. 17

SAPEURS POMPIERS….. ……. 18

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes……. 114

SAMU SOCIAL ……. 115

GENDARMERIE ……. 02.38.46.83.70
Route d'Orléans
45150 Jargeau

Centre Hospitalier d'Orléans…….. 02.38.51.44.44

Centre anti-poisons Angers……. 02.41.48.21.21
Paris……. 01.40.37.04.04

SOS MAINS Oréliance…… 02.38.79 60.95
Urgence 24/24…….. 0820.000.660

SIDA INFO SERVICE (appel gratuit).. **0800.840.8.00**

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE….. 119

VIOLENCES CONJUGALES……. 3919

DROGUE INFO SERVICE (N° vert) **0800.231.313**

ALZHEIMER Soutien, écoute….. 0811.112.112

U.N.A
02.38.58.11.54
Aide à domicile du secteur de Tigy
6, rue du 20 août 1944
B.P. N°2 45510 TIGY

UTAS 02.38.46.85.46
1a, rue des Maraîchers
BP 14 45150 JARGEAU

SÉCURITÉ SOCIALE 36 46
CPAM Orléans
www.ameli.fr

CAF du Loiret 0810.25.45.10
Place St Charles

Conciliateur de justice
M. Blanchain 02.38.59.70.39
Mairie de Jargeau

Centre des Impôts
Orléans EST
131, rue du Faubourg Bannier
45000 Orléans
02.38.42.55.54

EDF GDF
0810 745 745
52, chemin de Gabereau
45110 Châteauneuf sur Loire

Perception
02.38.58.40.39
3, rue Gambetta
45110 Châteauneuf sur Loire

Percepteur: M. CROIBIER
Ouvert du lundi au jeudi
De 8h30 à 12h30

Préfecture du Loiret
181, rue de Bourgogne
0821.80.30.45

Conseil Départemental
02.38.25.45.45
15, rue Eugène Vignat

Gare d'Orléans
Horaires:08.36.67.68.69

CROUS 02.38.66.28.81

MÉTÉO France 08.36.68.02.45

SERVICES DE SANTÉ

CABINET MÉDICAL
Dr. DALIGAUX,
1, place Raboliot
45510 Tigy ……02.38.58.14.00

MÉDECIN
Dr POUTHIER
51, route de Sully
45510 Tigy……02.38.46.17.17

CABINET INFIRMIÈRE
Nancy LANCELOT
13, Place du Bourg…… 09.73.17.34.07
45510 Neuvy en Sullias……..

CABINET INFIRMIÈRE
Mme LECALLO-BAGUE
1, rue du Stade
45510 Tigy…… 02.38.58.07.98

CABINET DENTAIRE
M. MANHÈS
1 bis, rue du Stade
45510 Tigy ……02.38.58.12.20

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE
M. GAULT Benoît - Mme GAULT-MERSON Patricia
86, route de Sully
45510 Tigy ……02.38.58.09.56

PHARMACIE
Mmes ALLAIRE - SAVOURE
20, route de Sully
45510 Tigy …….. 02.38.58.00.25

CABINET RADIOLOGIE
FRESLON Patrick - OLIVIER Bernard
13, rue Maurice Genevoix
45110 Châteauneuf / Loire….02.38.58.43.95

MAISON MEDICALE de GARDE
15, av. du petit Parc
45600 Sully/Loire……Composer le 15

CPAM Sully sur Loire 02.38.36.20.08
30, rue du Coq…… 0820 904 103

HOPITAL DE GIEN 02.38.29.38.29
2, avenue Villejean

OÙ ET COMMENT OBTENIR LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ?

Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance
- Mairie du lieu de naissance
- Indiquer la date de naissance, nom, prénoms, nom de jeune fille pour les femmes mariées.
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée.
  Les personnes de nationalité française, nées à l'étranger, doivent s'adresser au :
  Service Central de l'État Civil,
  11 rue de la Maison Blanche
  44941 Nantes cedex 09

Reconnaissance prénatale
- A faire avant la naissance
- Dans n'importe quelle mairie
- Présence obligatoire des 2 parents en cas de vie commune
- Pièces d'identités
- Justificatif de domicile
- Gratuit

Pour déclarer une naissance
- Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les 3 jours
- Certificat d'accouchement
- Livret de famille pour les personnes mariées ou copie intégrale de l'acte de naissance des 2 parents (pour les personnes non mariés)
- Copie de l'acte de reconnaissance
- Un carnet de santé vous sera délivré par l'hôpital: conservez-le précieusement, il vous sera toujours demandé.
- Gratuit

Formalités pour mariage
- Dossier à retirer à la mairie du domicile
- Copie intégrale acte de naissance pour chacun des époux
- Attestation sur l'honneur du domicile
- Liste des témoins et photocopies de leur carte d'identité
- Gratuit

Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage
- Mairie du lieu de mariage
- Indiquer la date du mariage, nom, prénoms
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Certificat de vie commune
- Mairie du domicile
- Cartes d'identités ou passeport
- Justificatif de domicile
- Présence des intéressés
- Gratuit

Pour déclarer un décès
- Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures
- Livret de famille
- Certificat de décès établi par le médecin
- Gratuit

Extrait d'acte de décès
- Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
- Gratuit

Certificat de vie
- Mairie du domicile
- Carte d'identité, livret de famille ou extrait de naissance
- Présence du demandeur
- Gratuit

Certificat d'hérédité
- Chez le notaire. La mairie de Neuvy en Sullias ne délivre plus de certificat d'hérédité.

Légalisation de signature
- Mairie du domicile
- Pièce d'identité
- Signature à faire sur place à la mairie
- Gratuit

Livret de famille
- Délivré lors d'une naissance ou d'un mariage
- EN CAS DE PERTE: un duplicata est à demander à la mairie du lieu de domicile du demandeur
- Pièces à fournir: pièces d'identité, justificatif de domicile,
- Le second livret est gratuit

Pacte Civil de Solidarité (PACS)
- Dossier à déposer en Mairie
- Convention écrite en double exemplaire
- Une pièce d'identité des 2 personnes
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation, de chaque personne
- Une attestation sur l'honneur qu'il n'y a pas de liens de parenté avec l'autre partenaire
- Déclaration conjointe de PACS (cerfa 15725*2)
- Site: www.service-public.fr
- Gratuit

Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française
- Imprimé à retirer en Mairie

Inscription sur la liste Électorale
- Mairie du domicile
- Les inscriptions se font toute l'année avant le 31 décembre (date limite) pour prendre effet le 1er mars de l'année suivante.
- Pièce d'identité prouvant la nationalité française
- Justificatif de domicile
- Avoir 18 ans et la nationalité française.
- Gratuit

Passeport
- Mairie équipée pour le passeport biométrique (les plus près de Neuvy: Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur Loire)
- Valide 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les enfants et 1 an pour le passeport d'urgence

Carte nationale d'identité,
- Mairie équipée pour le passeport biométrique (les plus près de Neuvy: Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur Loire)
- Il faudra vous munir de :
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Présence indispensable pour l'empreinte digitale et la signature
- Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère et copie d'une pièce d'identité
- En cas de divorce: jugement pour la garde des enfants (obligatoire)
- Gratuit si 1ère demande ou sur présentation de l'ancienne carte d'identité
- Droit de timbre de 25€ en cas de non-présentation de la carte à renouveler
- Valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs

Comment obtenir un certificat de nationalité française
- Greffe du Tribunal d'Instance du domicile
- Livret de famille ou toutes pièces prouvant votre nationalité
- 1 justificatif de domicile
- Copie intégrale de l'acte de naissance

Renouvellement carte de séjour étranger
- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Renouvellement de carte de travail étranger
- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Attestation de recensement
- Mairie du domicile dans les 3 mois suivant les 16 ans
- Carte d'identité
- Livret de famille des parents
- Gratuit

Carte grise
- Site ANTS

https://ants.gouv.fr/

En cas de perte ou de vol
- Site ANTS

https://ants.gouv.fr/

En cas de perte du permis de conduire
- Site ANTS

https://ants.gouv.fr/

Duplicata de permis de conduire
- Site ANTS

https://ants.gouv.fr/

Duplicata de carte grise
- Site ANTS

https://ants.gouv.fr/

Permis de construire, aménager, démolir
- Mairie
- Dossier en 4 exemplaires (demande de permis de construire, plan de situation et plan de masse, plans de construction, coupes graphiques, perspective volet paysager)
- Gratuit

Déclaration préalable
- Mairie
- Pour les travaux n'excédant pas 40 m², pour les clôtures, piscines, modifications de façades, murs supérieurs ou égal à 2 m
- Dossier en 4 exemplaires (même chose que pour le permis)
- Gratuit

Certificat d'urbanisme
- Mairie - Notaire - Géomètre
- Dossier en 3 exemplaires, plan de situation, plan de masse
- Gratuit

Demande d'alignement
- Mairie

Assainissement individuel
- Imprimé de déclaration en mairie

Permis de détention chiens dangereux
- Mairie du domicile
- Carte d'identification du chien
- Vaccin antirabique
- Attestation comportementale à fournir Attestation d'aptitude du propriétaire

Extrait de Casier judiciaire
- S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire National
  107, rue Landreau 44317 Nantes cedex3
  ou par Internet à:
  www.cjn.justice.gouv.fr .
- Indiquer son état civil, son adresse
- Gratuit

De nombreux documents sont téléchargeables sur le site de la commune

http://www.neuvy-en-sullias.fr/

DURÉE DE CONSERVATION DE NOS PAPIERS

À VIE
- Accidents du travail: Tous les documents concernant les accidents
- Actes de donation
- Actes de naissance
- Actes de reconnaissance d'enfants Autres jugements
- Bulletins d'allocations chômage
- Bulletins de salaire *(Jusqu'à la retraite)*
- Carnet de santé
- Carnet de vaccination
- Carte d'identité
- Certificats de travail *(Jusqu'à la retraite)*
- Contrats d'assurance vie
- Contrat de mariage
- Contrat de travail *(Jusqu'à la retraite)*
- Diplômes et équivalences
- Dossiers médicaux (examens, analyses, radios…)
- Jugement d'adoption
- naturels
- Jugement de divorce
- Livret de Caisse d'Épargne
- Livret de famille
- Livret militaire
- Livret scolaire
- Mémoires et Thèses
- Passeport
- Permis
- Permis de séjour
- Relevés de carrière et de points de retraite *(Jusqu'à la retraite)*
- Testament, Succession
- Titres de pensions
- Titres de propriété des biens acquis

30 ans
- Avis de remboursement d'un sinistre ou d'un accident corporel
- Reconnaissance de dette dans le cas de prêts entre particuliers
- Tous documents concernant la construction, les gros travaux ou les réparations effectuées sur les logements dont vous êtes propriétaire
- Frais de séjour en hôpital
- Reconnaissance de dettes entre particuliers
- Relevés des charges de copropriété
- Relevés de points des caisses de retraite
- Certificat de travail, avis d'arrêts de travail, versement des prestations de la sécurité sociale

10 ans + l'année en cours
- Contrats de prêts immobiliers
- Dossier de sinistre
- Talons de chèques, relevés bancaires
- Bordereau de versement en liquide, ordres de virements

5 ans + l'année en cours
- Arriérages de rentes et de pensions alimentaires
- Justificatifs de paiements des cotisations SS et URSSAF (dans le cadre des emplois familiaux par exemple)
- Baux de location (5 ans après le départ du logement que vous soyez le locataire ou le bailleur)
- Factures EDF-GDF
- Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d' assurance-vie
- Documents concernant le chômage
- Quittance de loyer
- État des lieux
- Cotisations d'assurance vie

4 ans + l'année en cours
- Copies des déclarations d'impôts
- Avis d'imposition
- Redevance T.V.
- Certificats de scolarité

2 ans + l'année en cours
- Avis d'imposition des taxes d'habitation et foncières
- Contrats de prêts à la consommation (2 ans après la dernière mensualité)
- Factures de petits appareils ménagers (sauf si garantie plus longue)
- Factures d'eau
- Mandats postaux
- Décomptes de remboursements de Sécurité sociale et de mutuelle
- Contrats d'assurance et avis de réception de résiliation des contrats
- Compte-rendu de visite au contrôle technique automobile. A compter de 1996 : 2 ans
- Bordereaux de versements des allocations familiales
- Doubles des lettres recommandées
- Quittances de primes d'assurances (hors assurance vie)
- Remboursements de la Sécurité sociale
- Certificat de scolarité

1 an + l'année en cours
- Factures de téléphone
- Ordres de prélèvement automatique
- Récépissés d'envoi de recommandé

Notes de frais d'hôtel ou de restaurants

3 mois
Extraits de naissance, de mariage ou de décès.

A GARDER SUR SOI
- ☞ Carte d'identité, passeport
- ☞ Permis de conduire
- ☞ Carte de Sécurité Sociale
- ☞ Carte de groupe sanguin

Sur les différents types de parking, quelles sont les règles de circulation ?

Sur un parking public tel que le parking de l'école :
Comme un parking public appartient à l'État, le code de la route y est appliqué. Si vous ne voulez pas risquer une amende, vous devrez donc vous y conformer. En bon conducteur, vous devrez suivre les indications des panneaux du code de la route et les marquages au sol, tout en respectant les règles de priorité. En cas d'infraction, les mêmes sanctions que sur la voie publique peuvent être appliquées.
Le parking de l'école a un marquage au sol en **bataille** : la voiture est garée de façon **perpendiculaire** avec le trottoir. Pensez à vous garer en arrière, cela vous facilitera la sortie de la place.

Stationner en bataille avec et sans véhicule témoin :

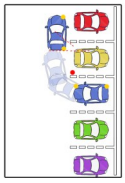

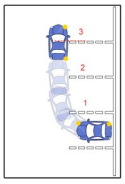

Pour se garer en bataille, à côté d'autres voitures :

- Effectuez les contrôles d'usage (extérieurs et intérieurs) ;
- Allumez votre clignotant puis reculez jusqu'au repère : ici, le feu arrière gauche de la voiture jaune dans le croquis ci-dessus que vous voyez directement à travers la vitre passager arrière droite ;
- Commencez à braquer au repère et tournez comme si vous contourniez un obstacle figuré par le point rouge ;
- Enfin, remettez les roues droites tout en reculant quand la voiture est quasiment parallèle à la voiture repère.

Pour finir, si besoin, faites une marche avant puis une marche arrière pour se positionner entre les voitures à égale distance de chacune d'elles.

- Pour se garer en bataille, quand il n'y a pas de voiture, il faut se fier aux lignes au sol délimitant les emplacements de parking.

  - Effectuez les contrôles d'usage (extérieurs et intérieurs) ;
  - Mettez votre clignotant puis reculez jusqu'au repère : la 3ème ligne au niveau de la moitié de la vitre du passager avant ;
  - Commencez à braquer au repère puis remettez les roues droites tout en reculant quand la voiture est quasiment aux lignes en pointillé au sol.

- Pour finir, si besoin, faites une marche avant puis une marche arrière pour bien vous entre les lignes, à égale distance de chacune d'elle.

La vitesse en agglomération :
En agglomération, la vitesse est limitée à **50 km/h** quel que soit le temps : qu'il fasse beau ou qu'il pleuve. Alors partir 5 minutes plus tôt peut permettre de ne pas aller trop vite …

A l'heure des carburants plus chers, de la volonté de protection de l'environnement, une autre solution qui peut être envisagée s'il y a des familles intéressées : la création d'un pédibus , mais de quoi parle-t-on ?

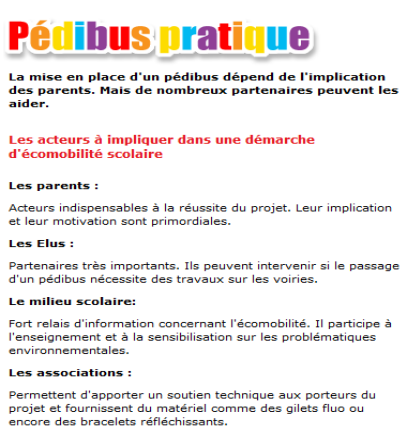

Amateurs de course à pied : soyez visibles et attentifs !

1 – Courir la nuit, c'est avant tout être visible !

Assurez-vous d'être visible : Peu importe l'heure à laquelle vous courez,
il est important d'être visible, spécialement des chauffeurs.
Prenez l'habitude de porter du blanc ou des couleurs brillantes.
Lorsque vous courez tôt le matin, la nuit, ou au coucher du soleil, assurez-vous de porter des accessoires réfléchissants.

En cas de sortie par mauvais temps ou avec une luminosité faible, il est recommandé de s'équiper de vêtements clairs et/ou d'équipements rétro-réfléchissants (types brassards) pour être le plus visible possible.

Une veste réfléchissante peut être portée par-dessus n'importe quels vêtements de course et aidera définitivement les chauffeurs à vous voir, en effet cela permet de renvoyer vers les conducteurs la lumière de leurs phares.

La nuit, en l'absence d'éclairage, vous serez **ainsi visible à plus de 150 m, au lieu de 30 m.**

Afin de rester concentré sur leur environnement, il est également recommandé aux coureurs équipés de baladeurs musicaux de les utiliser à un volume qui leur permette d'entendre les véhicules en circulation.

En tant que piétons, les coureurs ont des droits et des devoirs. S'ils sont prioritaires sur les conducteurs de véhicule dès l'instant où ils s'engagent sur un passage piétons, ils sont néanmoins tenus d'emprunter les emplacements réservés (trottoirs, accotements) lorsqu'ils existent. Ces règles de prudence sont applicables à tous les piétons.

2 – Courir la nuit c'est redoubler d'attention !

On a beau faire le maximum pour être visible, courir la nuit restera toujours plus dangereux que le jour.

Par défaut, on y voit beaucoup moins bien la nuit, donc même un bon conducteur, attentif aura plus de mal à juger où vous êtes, encore plus à cause du déplacement lié à la course. Ne déboulez jamais au dernier moment en pensant que le conducteur vous voit !

Au contraire, lorsqu'on part courir la nuit on devrait assumer que personne ne nous voit et redoubler d'attention.

Dans tous les cas, on court intelligemment et on met toutes les chances de son côté en faisant très attention à son environnement.
Attention aussi aux vélos et piétons ! Si l'accident sera moins grave, ils sont moins visibles donc attention à ce qui se passe sur les trottoirs autant que sur la route !

Le principe c'est de faire attention pour les autres. On croise toujours des gens qui ne font pas attention, on essaye d'anticiper au maximum leurs faits et gestes !

Artisans, commerçants ....

Architecte	***Frédéric HUBERT*** *Le Bois de Bouan*	*02.38.58.00.81*
Bar Tabac Presse Loto	***ARTS HOME CAFE*** *9, place du Bourg*	*02.38.58.11.18*
Bois de Chauffage, Débardage	***Claude BRIAIS*** *Le Petit Pommier*	*02.38.58.37.92*
Boulangerie Pâtisserie	***Boulangerie PIETU*** *7, Place du Bourg*	*02.38.58.02.13*
Salon de coiffure	***UN TEMPS POUR VOUS*** *11bis, place du Bourg*	*02.38.58.05.22*
Services à la personne	***DESOUCHES SERVICES*** *5, rue de Sologne*	*06.73.57.69.01*
Créations pour bébés et mamans	***ELYCE CREATION*** *14 rue de la Lande*	*07.68.88.42.77*
Climatisation, installation et dépannage	***CLIM CONCEPT CLIM 45*** *12, rue de Mont*	*02.38.51.15.97*
Epicerie	***CHEZ DRISS*** *11 place du bourg*	*02.38.64.45.08*
Carrosserie-Peinture-mécanique	***RETRO CLASSIC AUTO*** *10, route de Tigy*	*02.38.58.10.72*
Garage Automobile	***EVASION AUTO*** evasionauto45@yahoo.com	06.27.72.30.43 09.80.68.66.90
Electricité générale	***GIDOIN ELEC*** *14, rue des Écoles*	*06.86.67.73.08*
Gite de groupe	***RUDIOBUS*** *9, route des Beauvinières*	*09.52.22.06.89* *06.86.41.29.21*
Base de Loisirs	***LES AVANT GARDES*** *Lieu-dit les Avant-Gardes (aero-lesavantgardes@orange.fr)*	*06.43.43.06.81*
Centre équestre	***LES ECURIES DE NEUVY*** *Route des Beauvinières*	*02.38.57.29.86*
Menuiserie Générale	***Éric THÉNAULT*** *Z.A la Grande Bourrelière*	*02.38.5815.63*
Pension de chevaux	***Frédéric GIRARD*** *La Cheminée Verte*	*02.38.58.18.01*
REIKI	***REIKI BIEN ETRE*** *27, rue des Cassines*	*06.60.36.74.06*
	REIKI RAMI *8 impasse des Beauvinières*	*06.44.02.75.10*
Créations uniques et originales en bois	***PLAISIRS DU BOIS*** *9, rue de Mont*	*06.82.49.02.51*
TAXI	***TAXI MURIEL*** *La Colonie*	*06.65.14.77.50*
	TAXI DU SULLIAS *ZA De la Grande Bourrelière*	*06.30.00.16.16*
Terrassement	***EURL ARNAUD COSSET*** *2, rue des Coudresceaux*	*02.38.57.30.09* *06.83.32.67.66*
	S.A.R.L. MENEAU-GÉRIN *ZA la Grande Bourrelière*	*02.38.58.13.10*
Entretien-réparation automobile	***VAP AUTO*** *30 rue du trésor celte*	*06.69.50.45.78*
Plaquiste	***AMPC*** *18 impasse du menhir*	*02.45.48.21.11*
	CCPB *ccpbloiret@gmail.com* *20 rue du Gué pénillon*	*06.66.42.44.27*
Cours de Yoga– Séjours et randos	**YOGAïKING** Page Facebook : Yogaïking	06.62.59.88.15

ALLO RECUP AUTOS
Démolisseur agréé
Ventes pièces détachées
toutes marques
Achats toutes ferraille et métaux
Enlèvement GRATUIT tous véhicules ENTIERS
Agréé par la préfecture N°PR4500003D
Route de Châtsau neuf-sur-Loire - D.11
45510 TIGY
www.allo-recup-autos.com
02 38 58 12 37
06 07 41 37 68
Fax 02 38 58 18 44

Atelier Peinture Industrielle
" Pour tous vos projets,
un large choix de couleurs
et la garantie d'une qualité durable "
Portails - Radiateurs -
Persiennes
A.T.P.I
Particuliers - Professionnels
Z.I "Les Cailloux" 45150 Jargeau
Tel : 02 38 59 89 26
Fax : 02 38 59 85 15
Mail : atpi45@orange.fr

AIM CONCEPT
Assistance Informatique & Multimédia
Internet-Téléphonie fixe-Satellite-TNT
06 14 47 57 53
Service à domicile - Intervention rapide
Réparation - Vente - Installation
Conseils - Formation
aimconcept@live.fr
Patrick COLLAS
45bis Chemin de Foeuf - 45510 TIGY

ECM
ETUDES & CONCEPTION MÉCANIQUE
6, Rue de la Vallée du Chat
Z.I. "Les Cailloux"
45150 Jargeau
09.66.85.04.85
ecm-be@wanadoo.fr

Desouches Services
Laurent DESOUCHES
06.73.57.69.01
desouches.services@orange.fr
JARDINAGE BRICOLAGE NETTOYAGE
5 RUE DE SOLOGNE - 45510 NEUVY EN SULLIAS

TAXI* MURIEL*
7/7 jours
Transports de malades assis
Aéroports - Gares - Hôpitaux...
Toutes distances
Conventionné Sécurité Sociale
Commune de stationnement Sully-sur-Loire
02 38 58 39 97 • 06 65 14 77 50
445145

Conception et réalisation:
Mairie de Neuvy-en-Sullias

Rédaction et documentation:
Mairie de Neuvy-en-Sullias et associations

Crédits photos:
Mairie de Neuvy-en-Sullias et associations

Tirages: Imprimerie Centrale (Gien)
700 exemplaires

2, Place de l'Église 45510 NEUVY-EN-SULLIAS - Tél: 02 38 58 02 17 - Fax: 02 38 58 14 68 - E-mail: mairie.neuvy@wanadoo.fr -Site: www.neuvy-en-sullias.fr